



EDITO

Parallèlement aux missions de base d'accompagnement de l'enfant et de ses parents et d'accueil du jeune enfant, l'Office de la Naissance et de l'Enfance développe des missions transversales communes à ses secteurs. Ses missions transversales se traduisent notamment par la **mise en œuvre de campagnes thématiques** proposant des outils d'information, de sensibilisation et de formation sur une question d'actualité, en lien avec le **soutien à la parentalité** et le **bien-être de l'enfant**.

Deux points ont particulièrement mobilisé nos actions d'information et de sensibilisation durant cette année **2015 : l'usage des écrans** avec et par l'enfant et la **promotion de la lecture chez l'enfant**.

Les écrans occupent une place de plus en plus prégnante dans nos habitudes de vie. Ils font partie intégrante de nos relations à autrui, de nos loisirs, de notre éducation, de notre communication ... et sont de plus en plus présents dans la vie des enfants et des parents (ordinateurs, GSM, tablettes, écrans de télévision...).

Face à cette réalité, les parents et les professionnels qui les accompagnent sont parfois en manque de repères, perdus dans une masse considérable de messages souvent contradictoires. Faut-il interdire l'usage des écrans ? Faut-il plutôt prévenir ou éduquer ? Quel positionnement adopter face à l'enfant ? Quelle information adressée aux professionnels dans ses missions de soutien à la parentalité ? Quelle attitude parentale favoriser, soutenir ? Qu'est-ce qui est bon pour l'enfant ?

Dès lors, l'Office se devait d'apporter aux parents et aux professionnels de l'enfance des recommandations sur ces questions. Bien que l'usage des écrans constitue un progrès indéniable ouvrant à de nouvelles compétences et capacités, les écrans n'en restent cependant pas moins des outils nécessitant une utilisation en connaissance de cause. Une éducation aux écrans paraît donc indispensable. Pourquoi ?

Lire la suite... p. 2

Geneviève BAZIER
Directrice Etudes et Stratégies ONE

N°26 - 4^{ème} trimestre 2015

SOMMAIRE

AU QUOTIDIEN P. 3-6

- L'observation pour améliorer la qualité d'accueil

SANTÉ P. 7-9

- L'hygiène des mains, une pratique essentielle en toute saison !

ZOOM SUR ... P. 10-19

- Foisonnement d'initiatives en matière de lecture pour les tout-petits !
- Interview exclusive : Jean MAUBILLE
- « Conter... c'est semer des graines pour mieux grandir ? »
- Témoignages de milieux d'accueil autour du livre

JURIDIQUE P. 20-22

- Renouvellement des Comités subrégionaux
- Accueillir des stagiaires : quelques rappels utiles

ACTUALITÉ P. 23-25

- «Les enfants et les écrans», la campagne de l'ONE 2015-2016
- Un Code de qualité européen pour l'accueil et l'éducation des jeunes enfants

RECETTE P. 26-27

- Le salsifis, un légume à (re)découvrir !

À ÉPINGLER P. 28-31

- FLASH ACCUEIL : votre avis nous a intéressés !
- L'ONE rejoint son public sur Facebook et Twitter !
- Soutenir un processus de formation continue

FLASH-BACK P. 32

L'Office se devait d'apporter aux parents et aux professionnels de l'enfance des recommandations sur ces questions. Bien que l'usage des écrans constitue un progrès indéniable ouvrant à de nouvelles compétences et capacités, les écrans n'en restent cependant pas moins des outils nécessitant une utilisation en connaissance de cause. Une éducation aux écrans paraît donc indispensable. Pourquoi ? Parce que, par exemple, les enfants omettent totalement le fait qu'Internet est un gigantesque marché, dans lequel ils représentent, en tant qu'utilisateurs, une cible fragile et facile ; beaucoup ne savent pas quelles conséquences peuvent avoir la publication sur YouTube de petits films tournés avec le téléphone portable ; les parents oublient parfois que leur enfant, aussi petit soit-il, pour se développer harmonieusement, a besoin d'utiliser ses cinq sens : sentir, regarder, toucher, goûter, écouter... parce que les écrans peuvent avoir, si l'on n'y prend garde, des répercussions sur le sommeil de l'enfant, sur sa concentration, sur sa prise de poids, sur sa socialisation...

C'est dans ce contexte de constats et de questionnements que l'Office, en collaboration avec le Conseil d'Education aux Médias, a construit des recommandations qui prendront forme au travers d'outils d'information et d'animation tout au long de l'année 2016. Nous y reviendrons lors d'un prochain Flash Accueil.

Si les écrans prennent beaucoup de place, la promotion de la lecture chez le tout-petit devait dès lors retrouver ses lettres de noblesse. En effet, raconter, lire un livre, tisser du lien avec l'enfant au travers d'une histoire, constituent des éléments essentiels pour son développement cognitif, émotionnel et relationnel. Présenté très tôt à l'enfant, même au tout petit bébé, le livre devient source de plaisir et d'amusement. Le livre permet aussi d'accéder au langage, donne la notion de permanence de l'écrit, permet d'introduire la notion de temps et de rythme. Expérience sensorielle dans les premiers mois de la vie, moment d'évasion et moyen d'apprivoiser ses peurs par la suite, le livre devient, chez le plus grand, un outil de développement du langage et de sa créativité.

La lecture régulière d'histoires permet à l'enfant de développer les compétences qui le préparent tranquillement à son entrée à l'école. Il va découvrir, sans s'en rendre compte les bases de l'écrit, se familiariser avec les lettres, les couleurs, les formes, les chiffres. Il va renforcer son vocabulaire et son langage. Le livre va développer sa capacité d'écoute et de concentration, son imagination, sa mémoire, les notions d'espace et de temps...

Donner le goût et le plaisir de lire dès les premiers moments de la vie, voilà un défi que l'ONE, en collaboration avec l'Administration générale de la Culture, soutenu par la Ministre de l'Enfance dans son Plan lecture, ont voulu relever en réalisant un livre pour le tout-petit, accompagné d'un dépliant pour les parents appelé « Super pouvoir ». Ce livre et ce dépliant seront donnés, dès janvier 2016, à tous les parents, lors du premier contact avec le Travailleur médico-social.

Bonne lecture à tous !

Geneviève BAZIER
Directrice Etudes et Stratégies ONE

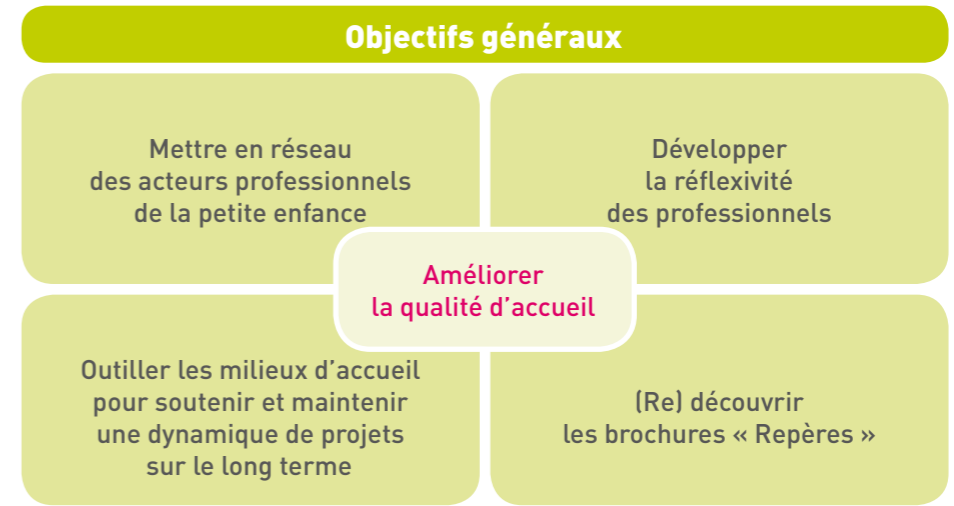


L'OBSERVATION AU SERVICE DU SOUTIEN ET DU MAINTIEN DE LA DYNAMIQUE DE PROJET POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ D'ACCUEIL

Dans la continuité des articles précédents proposant des éclairages sur l'observation, nous vous invitons à découvrir un projet d'accompagnement des pratiques éducatives entamé depuis un an au sein de la province du Luxembourg.

L'objectif du dispositif mené depuis septembre 2014 est de proposer un ensemble d'actions qui vise à accompagner les milieux d'accueil de la petite enfance (SAEC¹, HA², Crèche, MCAE³, ME⁴, AEA⁵, SASPE⁶) dans le soutien et le maintien de la dynamique de projet et ce, en vue d'améliorer la qualité d'accueil.

Dans le sillon des réflexions menées durant les 10 dernières années au sein de la province, l'idée a émergé de proposer une méthodologie de travail qui permette de soutenir la réflexivité⁷, la (re)découverte des outils « Repères pour des pratiques d'accueil de qualité », en lien avec le référentiel « Oser la qualité », ainsi que des espaces de rencontres entre professionnels pour alimenter et partager ces questionnements.



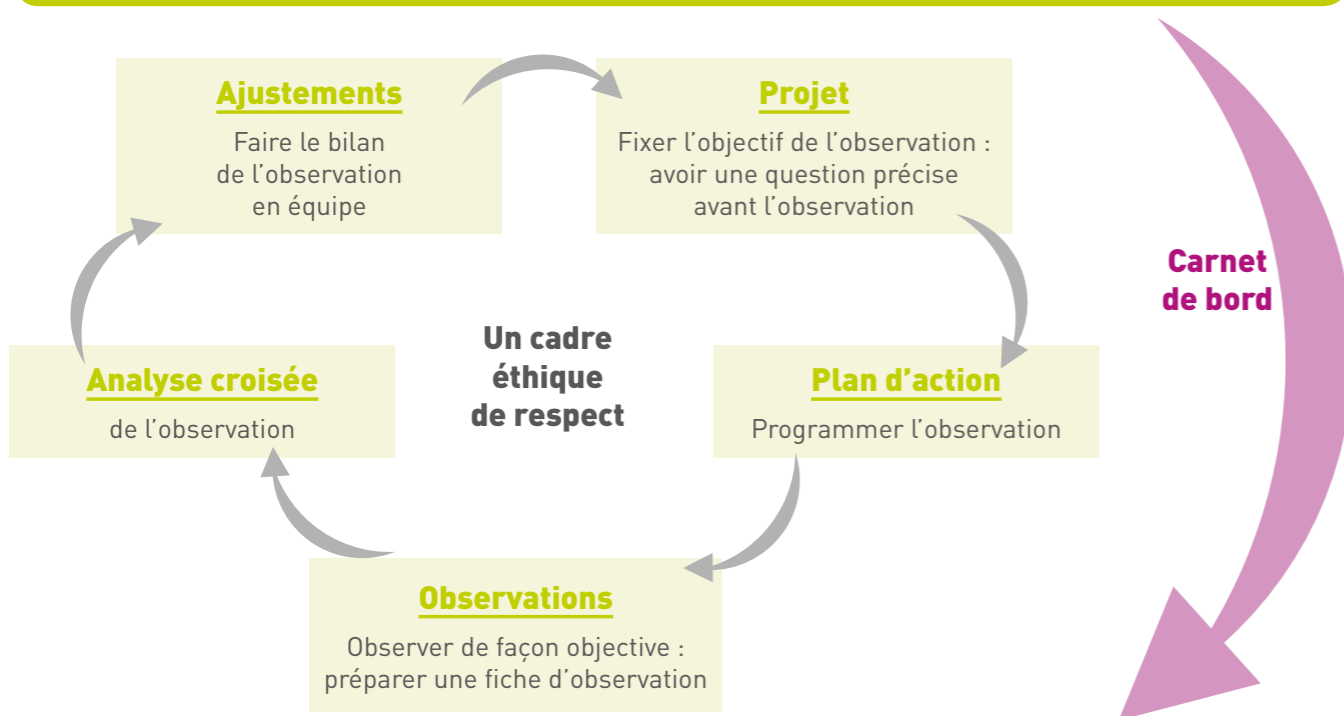
1 SAEC : Service d'accueillant(e)s conventionné(e)s
 2 HA : Halte accueil
 3 MCAE : Maison communale d'accueil de l'enfance
 4 ME : Maison d'enfants
 5 AEA : Accueillent(e) d'enfants autonome
 6 SASPE : Service d'accueil spécialisé de la petite enfance
 7 Capacité à prendre du recul sur sa pratique professionnelle et à la questionner au regard de prescrits légaux (le Code de qualité) et de références telles que le référentiel psychopédagogique « Oser la qualité », les brochures « Repères pour des pratiques d'accueil de qualité », ainsi que le projet d'accueil du milieu d'accueil et l'ensemble des articles et ressources scientifiques qui alimentent et soutiennent l'action des professionnels.

Concernant la méthodologie, l'observation vue comme un projet est rapidement apparue comme un incontournable, une base indispensable à la mise en œuvre de l'objectif de soutien professionnel.

Ainsi, au départ du guide méthodologique « Erato⁸ » et de rencontres ou d'interviews de personnes de référence (Anne-Marie FONTAINE⁹, Anne DETHIER¹⁰, Pascale CAMUS¹¹, Raymonde CAFFARI¹²), de nombreux milieux d'accueil se sont lancés dans des projets d'observation.

MAIS QU'EST-CE QU'UN PROJET D'OBSERVATION ?

L'observation ... une méthode



Dans un premier temps, les milieux d'accueil participants ont (re)découvert la distinction entre « **observation dans l'action** », « **observation vigilance** », observation vue comme un soin et un « **projet d'observation**¹³ ». Ils ont également clarifié les objectifs d'une observation à savoir : une meilleure connaissance des effets des pratiques pédagogiques sur les enfants, l'objectivation de situations qui questionnent et la mise en réflexion du projet d'accueil. Dans les milieux collectifs, cela permet aussi un échange de points de vue, afin de créer de la cohérence en équipe.



Concernant la méthodologie, les Coordinatrices accueil, les Agents conseil et le Conseiller pédagogique ont souhaité remettre le focus sur l'instauration d'**un cadre éthique de respect**, indispensable pour que l'observation à distance respecte chacun :

• **L'enfant et sa famille**

Lorsqu'on procède à l'observation à distance, il est important d'expliquer aux enfants le rôle de l'observateur et qu'il ne sera pas disponible pour répondre aux demandes.

Il est judicieux d'informer les familles des projets en cours et particulièrement, dans le cas où l'outil vidéo est utilisé. L'usage qui sera fait des films sera précisé et l'accord des parents pour l'enregistrement des enfants sera demandé. Dans le cas d'un refus des parents, les professionnels sont tenus de respecter leurs choix et de « flouter » le visage de l'enfant.

• **Les professionnels observés**

Un cadre sécurisant pour les professionnels observés est également important. En effet, se donner à voir n'est pas chose aisée. La responsable du milieu d'accueil ou l'intervenant extérieur négociera avec les professionnels observés, la place dans l'espace de l'observateur, ainsi que les modalités pour décortiquer l'observation afin que chacun sache dans quel « jeu » il est engagé.

Dans le cadre de l'utilisation de la vidéo, l'accord préalable des professionnels est une condition sine qua non pour que la situation observée soit la plus proche de la réalité. Dans le cas de la vidéo, une première vision du film avec la ou les personnes observées permettra de « décomplexer » la personne en situation, ainsi que de supprimer, le cas échéant, des parties qui les mettraient mal à l'aise.

• **L'ensemble des professionnels questionnant l'observation menée**

Enfin, l'ensemble de l'équipe ou les personnes questionnant l'observation doivent également être au clair sur la démarche et le climat dans lequel le questionnement se fait.

Dans un premier temps, on se focalisera sur la description des faits, le « meneur » du projet étant garant du non-jugement de la situation. Dans un second temps, la démarche de décodage sera de l'ordre du questionnement, plutôt que du jugement de personne. L'enjeu du décodage est de faire émerger le sens des pratiques, les critères qui guident l'action, en lien avec le projet éducatif et les connaissances actuelles du développement de l'enfant.

EXEMPLE DE DISPOSITIF DESTINÉ AUX ACCUEILLANT-E-S AUTONOMES ET INCLUANT L'OBSERVATION

Pour illustrer le processus, Louise MOINY et Geneviève DALCQ, Agents conseil dans la province du Luxembourg, expliquent comment elles s'inscrivent dans la dynamique d'action provinciale.

Avant toute chose, comment définiriez-vous votre rôle auprès des accueillantes autonomes ?

Notre rôle est de **soutenir les accueillantes** dans leur profession, de **contrôler les milieux d'accueil** pour vérifier que les locaux et les équipements soient aux normes mais également d'**accompagner les milieux d'accueil**, afin qu'ils puissent travailler dans une qualité d'accueil qui respecte le bien-être des enfants accueillis.

Concrètement, comment mettez-vous en œuvre votre mission sur le terrain ?

Aujourd'hui, nous allons à la rencontre plus régulière des accueillantes : soit en contact direct dans les milieux d'accueil lors des visites à domicile, soit lors d'organisation de différents ateliers. Nous avons également différents contacts informels, tels que par téléphone, mail ... afin de répondre à leurs demandes.

Pouvez-vous nous expliquer le projet que vous avez débuté en avril 2015 ?

Afin d'enrichir notre mission d'accompagnement, nous avons organisé un atelier abordant le plaisir du repas au quotidien.

Nous souhaitons associer les accueillant-e-s autonomes au projet déjà mené pour les MA collectifs et les SAEC, en leur proposant une formule sur mesure !

8 Guide méthodologique Erato, Accueillir la diversité dans les milieux d'accueil de l'enfance (0-6ans), analyser, évaluer, innover avec le soutien de la Fondation Van Leer - 2011
 9 « L'observation professionnelle des jeunes enfants », Anne-Marie FONTAINE - Ed. Philippe Duval, 2011 et « Assistante maternelle, l'observation un outil indispensable » Ed. Philippe Duval - 2014
 10 « Accueillir le jeune enfant, un cadre de référence pour les professionnels », S.BOSSE PLATIÈRE, A. DETHIER et al, Eres - 2014
 11 L'Observation in chapitre V « L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance », CAMUS, P - éd. FILE asbl, 2013
 12 « Etre acteur et spectateur » Raymonde CAFFARI - Les films du Levant - 1994
 13 Pour la définition des différentes observations : voir l'article « Au quotidien » dans le Flash Accueil N°23

Concrètement, pouvez-vous expliquer les objectifs plus précis et le dispositif mis en place ?

Les enjeux de ce dispositif sont de proposer un espace de réflexions entre professionnels, au travers de l'**observation d'un repas**. La thématique du repas a été choisie parce que d'une part, ce moment est souvent source de questionnements et d'autre part, en 2014, un nouvel outil, centré sur cette thématique, a été proposé aux accueillant-e-s « Accueillir le jeune enfant questions et réflexions ».

Le projet s'étale sur 2 à 3 ans, avec des rencontres individuelles entre l'Agent conseil et l'accueillant-e ou co-accueillant-e-s et des moments collectifs, rassemblant des professionnels du secteur. L'idée étant de s'enrichir les uns et les autres.

La journée de lancement s'est déroulée en novembre 2015. Ce moment a été l'occasion de visionner une séquence de repas filmée et de faire émerger des critères de qualité à observer conjointement entre les professionnels et l'Agent conseil, lors de rencontres au cours des 6 prochains mois. Au terme de la rencontre collective de novembre, nous avons fixé **trois temps d'échanges** avec chacun-e des accueillant-e-s.

Un premier pour échanger sur leur **projet**, leurs **questionnements** et faire émerger un **objectif d'observation**.

Ce premier temps est également l'occasion de préciser les **outils de recueils d'informations** (plans, vidéo, notes écrites, ...), ainsi que les **modalités pratiques** liées à l'observation.

Un deuxième rendez-vous est prévu pour **observer un temps de repas**, en s'appuyant sur l'objectif défini. Cette observation est proposée par l'Agent conseil mais peut également être menée par l'accueillant-e par le biais de la vidéo.

Et un troisième moment, pour **échanger** sur l'observation et les questionnements qu'elle amène.

En mars 2016, nous avons programmé une rencontre collective pour échanger sur les réflexions que chacune aura menées, suite aux observations. Ce sera également l'occasion de s'alimenter au travers d'autres outils et des fiches « Accueillir le jeune enfant : questions et réflexions ».



Quels sont les moyens que vous allez mettre en œuvre pour fédérer ce projet ?

Nous allons être disponibles pour répondre à leurs questions, les rassurer, les soutenir dans leur projet d'amélioration de la qualité de ce temps de repas.

Un autre argument de taille est que ce projet leur permettra de rencontrer des « collègues » proches géographiquement, vivant les mêmes réalités au quotidien et de se créer un réseau sur lequel s'appuyer.

Enfin, nous leur rappellerons l'opportunité qui leur est offerte de participer à un processus de formations continues, obligation à laquelle ils ou elles sont soumises par le Code de qualité (art. 14) et l'Arrêté Milac (art.43).

En conclusion, l'observation est un outil à adapter à chaque milieu d'accueil. Il demande un cadre éthique, de l'engagement et du temps. Sur base des témoignages des professionnels inclus dans la dynamique, l'observation est un réel outil pour donner du sens aux pratiques et construire un projet d'accueil solide sur lequel les professionnels s'appuient pour mettre en œuvre leurs pratiques éducatives. C'est au travers des questionnements et des observations des situations concrètes que, petit à petit, des critères de qualité émergent et s'affinent pour le bien-être de chacun.



Xavier GOOSSENS
Conseiller pédagogique ONE (subrégion Luxembourg)
Geneviève DALCQ et Louise MOINY
Agents conseil ONE (subrégion Luxembourg)



L'HYGIÈNE DES MAINS, UNE PRATIQUE ESSENTIELLE EN TOUTE SAISON !

L'hygiène est un ensemble de principes et de pratiques ayant pour but de préserver et d'améliorer la santé. En cette période hivernale, un bref rappel des règles d'hygiène ne semble pas superflu.

L'application des règles d'hygiène a une place essentielle dans la **prévention des maladies** transmissibles en collectivité pour **lutter contre les sources de contamination** et **réduire les voies de transmission**.

Un rappel régulier de la bonne pratique des règles d'hygiène est donc nécessaire.

Les principes portent en priorité sur l'**hygiène individuelle** (du personnel d'encadrement, de l'accueillant(e) et des enfants), l'**hygiène alimentaire**, l'hygiène des équipements et l'**hygiène des locaux**. Une application rigoureuse de ces mesures permet de s'opposer à la propagation des agents infectieux. Elles doivent **s'appliquer au quotidien** et être **intensifiées en cas d'infection déclarée**.

LE LAVAGE DES MAINS DOIT ÊTRE UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

L'hygiène des mains, pourquoi ?

Les mains sont une des principales sources de contamination et le mode essentiel de transmission des microbes pathogènes¹. Le lavage des mains au savon est une mesure suffisante et efficace pour prévenir la transmission des virus et de la plupart des bactéries. Les mains peuvent être contaminées en changeant un enfant, en allant aux toilettes, en touchant une poignée de porte ou des emballages, en se mouchant le nez, en téléphonant ...



Comment améliorer l'hygiène des mains ?

- en évitant le port de bijoux (bagues, bracelets et montre), milieu favorable (humide et chaud) au développement des microbes ;
- en supprimant le vernis à ongles ou les faux ongles, source de microbes pathogènes ;
- en privilégiant des ongles propres et coupés courts ;
- en recouvrant les éventuelles plaies désinfectées d'un pansement coloré imperméable, plus facile à retrouver si perdu par inadvertance.



¹ Qui est à l'origine de maladies



Bon à savoir : préférez l'usage de **serviettes en papier** plutôt que les tissus. Elles serviront à essuyer les mains et à fermer le robinet afin d'éviter toute nouvelle contamination.

A éviter : la brique de savon et les essuies en tissu utilisés à plus d'une reprise car ils constituent « un nid » à microbes.

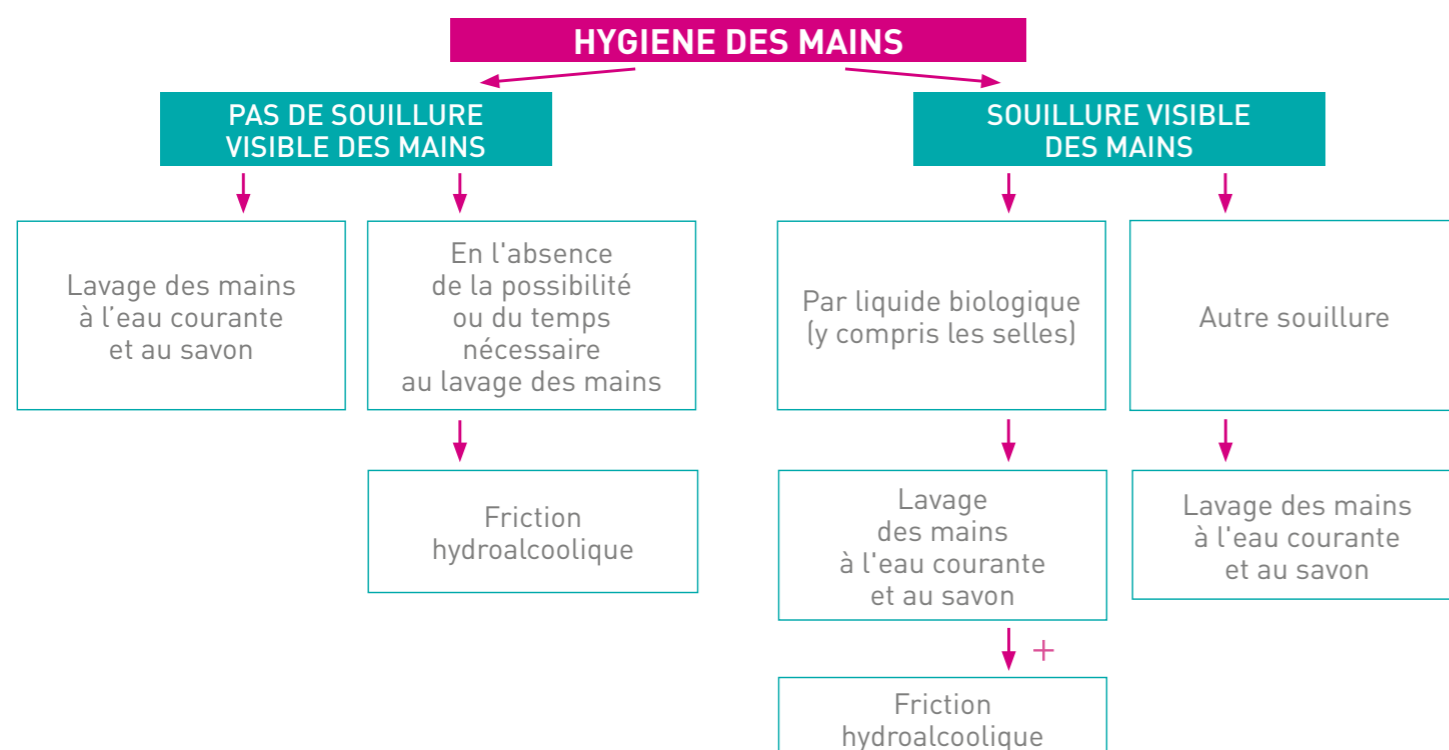
A privilégier : du **savon liquide** et un moyen de **séchage à usage unique** !

A quels moments se laver les mains ?

- avant l'arrivée du 1^{er} enfant dans le milieu d'accueil ;
- après chaque change ;
- après être allé aux toilettes ou avoir aidé un enfant à y aller ;
- avant de manger, de donner à manger ou de manipuler des aliments et après ces activités ;
- après chaque contact avec des liquides corporels (sang, sécrétions nasales ...)
- après avoir aidé un enfant à se moucher ou après s'être mouché, avoir toussé, éternué ;
- avant de changer un pansement et après l'avoir fait ;
- avant de prendre la température d'un enfant et après ;
- avant de préparer et d'administrer un médicament (crème, gouttes, autres préparations) à un enfant et après l'administration ;
- après avoir touché une surface sale ou du matériel souillé ;
- après avoir manipulé du sable ou de la terre ;
- chaque fois que nécessaire !

A quel moment se désinfecter les mains ?

Le lavage et la désinfection des mains sont obligatoires après contact avec les liquides corporels.



Bon à savoir : le **port de gants** peut donner un faux sentiment de sécurité.

Leur utilisation ne remplace pas le lavage des mains !

A réserver, par exemple, pour manipuler de la nourriture à risque (ex. viande hachée) ou très sale (légumes de pleine terre) ou encore, en cas de lésions cutanées.

Les gants jetables doivent être munis de ce logo



Ceux fabriqués en vinyle permettront d'éviter toute allergie au latex.

Les mains des enfants peuvent aussi être contaminées lors de leurs diverses activités (jeux extérieurs, passage aux toilettes ...). Pour cette raison, il est important de leur apprendre à se laver les mains avant de manger, après le passage aux toilettes, lorsque les mains sont visiblement sales ...

Bon à savoir : lors de sorties avec les enfants, il est toujours utile d'avoir une bouteille d'eau dans le sac pour laver les mains des enfants avant de grignoter une collation.

Le gel hydroalcoolique ne s'emploie que sur des mains propres.

Dr. Thérèse SONCK
Conseillère médicale pédiatre ONE (Hainaut)

Anne BOCKSTAEL
Service Supports DCAL ONE



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Brochure : La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance, pp. 20-24 – ONE 2015
- Fiche Accueillantes « Manger, c'est plus que manger ! » - « L'hygiène dans l'espace repas et moi ! » - ONE 2013
- Fiche Accueillantes « Santé » - « Principes d'hygiène » - ONE 2015
- Brochure : Publications à destination des parents – A l'eau les mains ! Quand te laver les mains ? - Service Education à la Santé - ONE
- Flash Accueil N°5 – p. 7 « Le lavage des mains »



FOISONNEMENT D'INITIATIVES EN MATIÈRE DE LECTURE POUR LES TOUT-PETITS !

Du Plan Lecture aux initiatives mises en œuvre par des milieux d'accueil pour le plaisir du partage de la lecture pour tous !

Dans un récent communiqué de presse portant sur le Plan Lecture (octobre 2015), Joëlle MILQUET, Vice-Présidente du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), Ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance, a présenté **30 nouvelles mesures** visant à **améliorer les capacités en lecture pour les 0-18 ans** en FWB.

POURQUOI CES MESURES ?

Les constats en matière de lecture et de maîtrise de la langue française en FWB sont particulièrement préoccupants, notamment :

- d'après une récente étude de l'ONE, **50% des enfants âgés de 30 mois** présentent déjà un **retard** ou des **troubles du langage** ;
- 25% seulement des élèves de 4^{ème} primaire ont une bonne maîtrise de la lecture, documentaire ou littéraire ;
- la lecture, comme pratique culturelle, est en recul : les Belges sont 68% à avoir lu un livre au cours des 12 derniers mois et 37% à avoir fréquenté une bibliothèque publique.

POUR QUI ?

En annonçant le lancement d'un Plan Lecture pour la FWB, la Ministre souhaite saisir l'opportunité que représente le rapprochement inédit des trois matières

dont elle a la responsabilité – l'Éducation, la Culture et l'Enfance – pour **viser prioritairement les jeunes entre 0 et 18 ans**.

AVEC QUELS ACTEURS ?

Le Plan Lecture s'inscrit notamment dans la dynamique du **Pacte pour un Enseignement d'excellence** et dans le cadre de la nouvelle alliance « **Culture-Ecole** ».

Le travail transversal mené pour mettre en œuvre le Plan Lecture implique **tous les acteurs concernés par la lecture** : opérateurs culturels de la FWB (associations, bibliothèques ...) ; créateurs, auteurs et illustrateurs belges francophones ; formateurs en lecture ; accueillants d'enfants et enseignants ; chercheurs universitaires (pédagogie, sociologie ou neurosciences cognitives).

AVEC QUEL OBJECTIF ?

Remettre la lecture au centre des apprentissages et des pratiques éducatives et culturelles, en considérant que la lecture est un **savoir essentiel au développement et à l'épanouissement des individus et d'une société démocratique**.

AVEC QUELLES ORIENTATIONS ?

Après un tour d'horizon des analyses et des initiatives existantes dans les différents secteurs considérés, les orientations suivantes ont été choisies :

- réviser l'offre de formation à l'apprentissage de la lecture et à sa promotion ;
- connecter l'offre culturelle, notamment en matière de littérature de jeunesse, avec les pratiques éducatives et scolaires ;
- soutenir les initiatives et les rapprochements entre les acteurs des différents secteurs visés ;
- développer les outils de sensibilisation aux usages et aux enjeux de la lecture.

DANS QUELS DÉLAIS ?

Certaines mesures pourront donner lieu à des changements immédiats, comme l'usage intensif de la littérature jeunesse et des manuels scolaires dans les classes, **la diffusion d'outils de sensibilisation au livre et à la lecture dans les crèches ou le développement de l'offre en matière de formation continue des acteurs concernés**.

D'autres mesures, comme celles concernant les référentiels et la formation initiale, ne seront visibles et mesurables qu'au-delà du terme de la législature actuelle.



POUR EN SAVOIR PLUS :

- le Plan lecture : geoffroy.kensier@gov.cfwb.be
- les 30 propositions du Plan lecture : <http://www.joellemilquet.be/2015/10/communique-de-presse-plan-lecture-30-nouvelles-mesures-pour-les-0-18-ans-en-federation-wallonie-bruxelles/>
- Service général des Lettres et du Livre : <http://www.lettresetlivre.cfwb.be/> et <http://www.litteraturedejeunesse.be>
 - » **Les Incontournables 2012-2014** : une sélection de 290 livres de jeunesse Fédération Wallonie-Bruxelles
 - » **Avoir de quoi être ?** Une sélection de livres de jeunesse - DECUYPER Isabelle - Fédération Wallonie-Bruxelles, 2015.

Parmi les 30 propositions du Plan Lecture à épinglez pour le secteur de l'accueil de la petite enfance :

PROPOSITION 25 : pérenniser la **collaboration entre l'Administration de la Culture et l'ONE** pour la **réalisation de livres et d'outils spécifiques de promotion de la lecture** à destination des **publics de l'ONE**.

À l'occasion de la « Fureur de Lire » 2015, un petit livre de Jean MAUBILLE pour les enfants et un fascicule d'information à destination des parents ont été diffusés dans le réseau des Consultations de l'ONE. Ce nouvel outil permettra de toucher des publics éloignés de la lecture et de mettre dans les mains des enfants un premier livre.

Cette action nouvelle, inspirée d'initiatives existantes à l'étranger, est le premier jalon d'une politique de promotion de la lecture en FWB. Sa pérennisation sera une pierre angulaire de la mise en œuvre du Plan Lecture¹.

PROPOSITION 26 : prévoir des **recommandations de prestations claires dans les milieux d'accueil, en lien avec le rapport à la culture et la lecture**, dans le cadre de la réforme des milieux d'accueil et **sensibiliser et former les personnels de l'ONE aux pratiques de lecture et à son importance dans le développement de l'enfant**.

Les lieux d'accueil sont des lieux privilégiés pour déployer un rapport positif à la lecture. Des offres de sensibilisation et formation des personnels de l'ONE aux pratiques de lecture et à son importance dans le développement de l'enfant seront renforcées. Enfin, des campagnes permettront une meilleure promotion de nos auteurs auprès des personnels d'encadrement de l'ONE, par des sélections spécifiques et par des formations dédiées.

Contenus extraits du Communiqué de presse de la Ministre Joëlle MILQUET (01/10/2015)

SITE À ÉPINGLER :

Le livre, le meilleur jouet des tout-petits : <http://naitreetgrandir.com/fr/dossier/lire-aux-tout-petits/>

¹ Voir à ce sujet l'article Actualité - La « Fureur de lire » et l'ONE : un beau roman, une belle histoire... - FA N°25 et l'interview exclusive de Jean MAUBILLE en page 12.

UNE INTERVIEW EXCLUSIVE DE JEAN MAUBILLE, AUTEUR DU LIVRE « SUPER POUVOIR »

Jean MAUBILLE alias Papaloup, est accueillant conventionné. Dans cette interview, il nous raconte comment son métier d'accueillant fait naître ses idées d'auteur/illustrateur de livres pour enfants.



Jean MAUBILLE est accueillant auprès du SAEC¹ du CPAS de Court-St-Etienne (Brabant wallon). Récemment mis à l'honneur dans le cadre de la semaine de la Fureur de lire, son dernier ouvrage « Super pouvoir » sera désormais offert aux nouveau-nés via les Consultations pour enfants et ce, grâce à la collaboration de la Direction générale de la Culture et l'ONE².

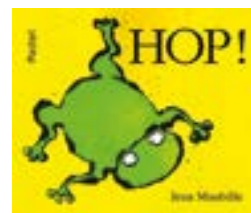
Comment êtes-vous devenu accueillant ?

« Tout simplement, il y avait une annonce dans le journal de la commune où j'habite. Il y était noté qu'elle était en cruelle demande d'accueillantes à domicile. Je me suis dit : « pourquoi pas un homme ? Je vais faire ce métier-là, je suis chez moi, je vais garder 2 à 3 bébés assis sur le tapis dans le salon et puis je continuerai à dessiner. »

Ça, c'était tout à fait naïf, il y a 20 ans. Jean MAUBILLE s'est rapidement rendu compte que le métier d'accueillant demande une toute autre disponibilité. Après avoir fait une année d'école normale, pour être enseignant en primaire, il s'est inscrit à l'Académie pour finalement exercer la profession d'accueillant.

Parallèlement au métier d'accueillant, il sacrifie ses congés annuels à raison d'un mois par an au dessin. Durant cette période, il illustre le livre auquel il a pensé quasi toute l'année. « En fait, je vis avec les bébés des histoires tout le temps. Et c'est de ce que je vis avec eux que naissent la plupart de mes bouquins. »

Vous dessinez ce que vous vivez avec les enfants, avez-vous des anecdotes à ce sujet ?



« La plus parlante c'est « Hop ! » la grenouille raplatie. Nous étions partis en promenade. C'était l'époque où les grenouilles traversent la route et il y en avait une écrasée. Un des enfants me dit : « Baah !

Ça c'est deg'ohhh ! » et je lui dis : « Ben non, c'est rigolo, elle est raplatie. » Les enfants ont tout de suite accroché au mot « raplati » et je me suis dit : « Pourquoi ne pas faire un imagier qui soit en même temps une

histoire ? » Et de fil en aiguille, de promenade en promenade, j'ai eu l'idée de raplatir tous les animaux dans l'imagier. Au lieu de les avoir bêtement dessinés avec le nom en-dessous, tous les animaux sont raplatis et à la fin, on se demande vraiment : « Mais il peut raplatir jusqu'à un éléphant ? » Dans la caisse à jouets, chez moi, il y avait un kangourou et un des enfants l'avait pris et commençait à le faire sauter et je me suis dit : « Ça y est, on a la chute ! C'est le kangourou qui raplatit tout ! Et hop, raplati le livre ! » C'est l'enfant qui, à son tour, pourra raplatir le livre en le fermant. En 3 semaines, le bouquin était présenté à la maison d'édition. »

Y a-t-il d'autres ingrédients qui marchent bien avec les tout-petits ?

« Principalement, c'est l'humour et la peur. Ils adorent avoir peur. D'ailleurs « Grrr », au départ, c'est un morceau de carton que j'avais découpé et j'ai bondi de la cuisine avec cette forme de loup sur ma tête et j'ai fait : « Grrr !! Où est le loup ? » Ils ont hurlé et sont partis dans le fond de la pièce. Je me suis dit : « Ouh là ! J'ai peut-être été un peu fort » et puis, ils sont revenus : « Encore Papaloup ! Encore Papaloup ! »



Toute l'année Jean MAUBILLE a laissé vagabonder cette idée. Il s'est dit qu'il allait en faire un livre avec des découpes où tous les animaux représentent le loup. Voilà comment la plupart de ses livres prennent vie.



L'auteur a aussi développé des histoires à thèmes, comme celle sur les enfants de parents divorcés. Tous les animaux se posent des questions parce qu'ils voient que Petit Loup s'en va.

Chaque animal lui demande à son tour où il part, tout en allant toujours plus loin dans sa demande : « Tu pars ? Tu pars loin ? Tu pars pour toujours ?... » Et en fait, à la fin, Petit Loup se retourne en disant : « Mais non, aujourd'hui je vais chez Papa. »

« Ça, c'était vraiment pour aider les enfants qui vivent ce genre de situation » relate Jean MAUBILLE. Il pense que cette thématique reste bien d'actualité.

Avez-vous certaines règles ou rituels lorsqu'il s'agit de raconter des histoires ?

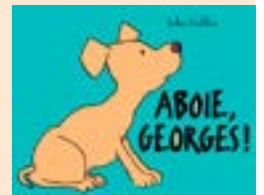
« Non, de par mon activité d'auteur-illustrateur, on me demande souvent si je vais raconter beaucoup d'histoires aux enfants. Je réponds que ce sont deux métiers différents. Je m'occupe de vos enfants, j'anime, je fais le clown, je fais des balades, je leur fais à manger, je leur fais découvrir des choses que moi j'aime bien comme les escargots, les fleurs ... Et c'est vrai que raconter des histoires, oui je le fais quand j'ai un coup de cœur par rapport à un album. Ce qui est assez marrant, c'est que je ne leur raconte jamais les livres que je fais. Parce que je les vis avec eux. »

« J'ai pour principe que, tout petit, l'enfant a accès à une bibliothèque qui est la bibliothèque de base avec les livres cartonnés, les livres en plastique. Car l'enfant va d'abord prendre le livre comme il prendrait un jouet. Il va en faire tout et n'importe quoi avant de réaliser que les livres ce sont des pages qui se tournent, que ça raconte une histoire ... Je l'incite aussi. Je vais utiliser le livre pour faire des ponts, des toboggans, cacher des choses...

Ces livres-là servent d'expérience, ils sont abimés, recollés. Ce sont des livres qui, pour moi, n'ont pas vraiment une valeur littéraire. Et puis, j'ai la bibliothèque avec mes livres « coups de cœur » et les livres que j'aime bien raconter. »



Il pense notamment à « Caca boudin » qui a un succès fou auprès des enfants. Il faut aussi ajouter « Aboie Georges », où il exagère, en racontant, quand le vétérinaire va au fond de



la gorge du chien pour aller chercher la vache. Il s'agit là de livres que les enfants vont chercher dans la plus grande bibliothèque mais où c'est l'accueillant qui tient le livre et qui le raconte.

En ce qui concerne ces activités « lecture », avez-vous des conseils pour les autres accueillants ?

« Par expérience, c'est vrai que les enfants sont habitués à des rituels. Par exemple, après le dîner, quand les enfants sont changés, ils sont prêts à aller dormir. On s'installe sur un coussin, on raconte un livre et puis chacun va dans son lit.

Comme les enfants sont prêts à aller se reposer, il ne faut pas choisir des livres qui les rendent tout fous. »

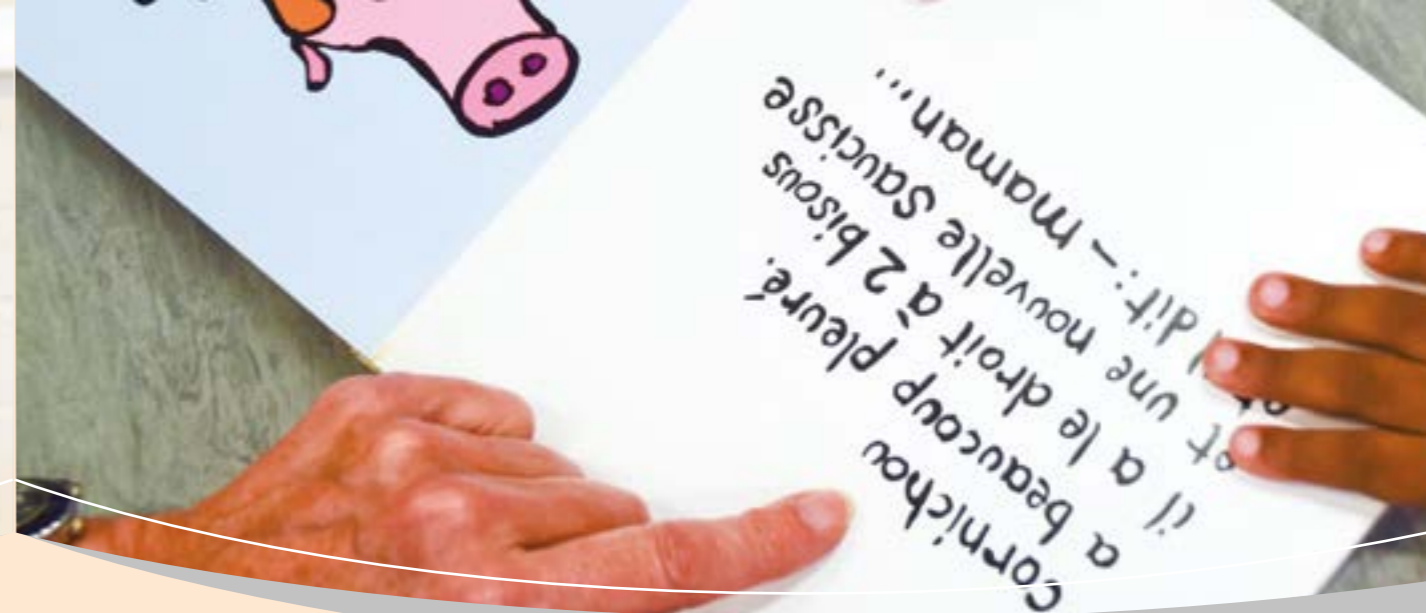
Jean MAUBILLE privilégie aussi le moment « lecture » après le goûter, juste avant que les parents n'arrivent...

Merci à Jean MAUBILLE pour ce témoignage.

Interview réalisée par Guillaume GOFFIN
Communication externe ONE



¹ SAEC : Service d'accueillant-e-s conventionné-e-s
² Voir Article FA N°25 Actualité : La « Fureur de lire » et l'ONE : un beau roman, une belle histoire...



« CONTER... C'EST SEMER DES GRAINES POUR MIEUX GRANDIR ? »

Rendez-vous « conte » avec les petiots de 0 à 3 ans à Saint-Josse (commune bruxelloise) – Témoignage d'Arlette ROLAND – conteuse.

Un projet de spectacles de contes en crèche a éclos, il y a maintenant 4 ans dans un groupe de 6 crèches à Saint-Josse. Les responsables de ces milieux d'accueil ont marqué leur vif intérêt auprès de l'échevine de la petite enfance pour « faire entrer les arts et la culture au sein de leur milieu d'accueil ». Appel entendu et soutenu...

Chaque mois, je transhumance avec mes décors et mes histoires dans chacune des 6 crèches. *La richesse d'un rendez-vous mensuel permet de se reconnaître et d'installer un sentiment de sécurité pour oser la découverte.*

Les puéricultrices accompagnent les enfants et offrent un « nid de sécurité ». Certaines crèches invitent également les parents à partager ces moments avec leurs petits bouts.

C'est toujours avec bonheur que petits et grands se retrouvent et se posent ensemble pour voyager sur les ailes des histoires. C'est l'alchimie entre chacun de nous et les récits qui donnent vie à ces partages. L'interaction est permanente... c'est l'essence même du conte.

POURQUOI DES SPECTACLES DE CONTES AVEC LES BÉBÉS ?

Le conte fait partie de ces traditions orales qui existent depuis l'aube de l'humanité.

Offrir des contes aux tout-petits, à leurs parents, à leurs accueillantes ... c'est un peu perpétuer cette *tradition de partage*. Ces derniers pourront à leur tour raconter et raconter encore...

Conter est basé sur l'art de la relation, tant dans le sens de relater que de relier. Nous sommes ensemble pour partager un bout de chemin. Cela passe par une envolée dans l'imaginaire... un petit grain de sable de rêve et de magie dans le sablier du temps...

Le tout-petit ne se nourrit pas que de lait... mais aussi de caresses, de comptines, de rires, de regards

bienveillants, de mots qui chatouillent les oreilles, d'histoires à rêver, de couleurs chatoyantes... Ce sont toutes ces nourritures qui lui permettent de mieux grandir et d'accéder à une conceptualisation et à une communication plus élaborée.

De part sa forme orale, le conte enrichit *le développement de la communication et du langage*. Il a d'abord un rôle de *soutien* et ensuite un rôle *ludique, imaginaire et créatif, d'ouverture au monde*.

Bien sûr, conter pour des tout-petits demande de s'adapter. On ne conte pas à des bébés comme on conte à des adultes ou même à des enfants plus grands. Il faut leur parler un langage qu'ils reconnaissent. Un langage multi-modal, une langue colorée (mots, gestes, expressions, découvertes multi sensorielles) ... Les histoires, elles, racontent l'amour, l'amitié, les voyages, les découvertes, les rencontres ... la vie.

COMMENT CONTER AUX TOUT-PETITS ?

Quand je prépare mes spectacles contés, je ferme les yeux et je m'immerge dans l'univers des petits... univers parsemé de rituels, d'onomatopées, de mots et d'images colorés, de sensations, de mouvements et de musicalité, de rythme, de douceur ... d'amour partagé, d'émotions à fleur de cœur.

Je me laisse guider par leurs réactions, leurs interpellations, leurs regards ... ils m'éclairent sur la voie à suivre.

Quand j'offre mes histoires et que les enfants sourient, répètent des mots, des sons, regardent avec un plaisir évident les surprises qui apparaissent, quand ils manifestent l'envie de toucher, palper, goûter, danser ... quand ils échangent des câlins avec papa ou maman, avec les puéricultrices ... je me dis que leur univers grandit encore un peu plus ... que des petites graines sont semées et qu'un jour elles vont éclore ...

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DU LIVRE ET PARTAGER LA LECTURE ENTRE LES GÉNÉRATIONS...

Témoignage de la MCAE¹ « Les Balladins », insérée dans la maison de repos « le Val des Roses » à Forest (commune bruxelloise).

La MCAE a 12 places destinées aux enfants de 3 mois à 3 ans pour des familles inscrites au CPAS de Forest et en projet de réinsertion socioprofessionnelle. La structure permet également un accueil occasionnel accessible à toute autre famille inscrite au CPAS.

Le livre a toujours été au centre de nos préoccupations car son accès n'est pas vraiment aisé pour tous, voire représente une culture mystérieuse pour certains. Différents types d'actions sont menées au sein de notre structure d'accueil pour faciliter et encourager l'accès aux livres.

L'équipe est partie prenante dans cette démarche ; elle a été formée pour améliorer ses techniques d'animation autour de la lecture.

Au démarrage de la journée, nous avons *le rituel de l'accueil* où 3 à 5 livres sont contés aux enfants. Une fois par semaine, nous avons un *atelier « expression verbale »* organisé par les puéricultrices, au centre duquel se trouve le livre. On laisse le temps aux enfants de se plonger dans le monde de la lecture, de manipuler les livres, de s'exprimer. Ils décident du temps qu'ils veulent consacrer à cet atelier.

Toute une série de *livres* restent *disponibles la journée à tous les enfants* et d'autres opportunités existent dans la journée (en attendant les repas, en fin de journée ...) pour de nouvelles lectures par les puéricultrices.

Dans le cadre de notre *projet intergénérationnel*, le livre est un outil idéal pour entrer en contact. Il nous arrive de voir un résident venir spontanément raconter un livre aux enfants. Pendant 3 ans, nous avions une conteuse qui venait 2 fois par mois. Les séances se déroulaient avec les enfants et les résidents de la maison de repos et permettaient une interaction entre les générations.

Aujourd'hui, nous avons un nouveau projet de collaboration qui nous emmène dans une animation intergénérationnelle au travers d'un *livre géant interactif*. Les enfants sont curieux à cet âge et ne demandent qu'à découvrir, interagir, réagir!

Nous ouvrons parfois ces animations aux familles pour qu'elles puissent avoir un effet au sein des familles. Ces activités autour du livre incitent les parents à se retrouver à la maison autour d'un livre avec leur enfant. Ils nous demandent conseil, empruntent des livres de *la bibliothèque que nous avons créée* à cet effet dans notre hall d'accueil : une petite armoire simple où les parents peuvent trouver des *livres pédagogiques* liés à l'éducation et des *livres pour leurs enfants*.

Le livre est aussi prétexte à des sorties : l'année dernière nous avons fait une sortie avec les enfants pour profiter d'une animation autour du livre, organisée à la Maison de la Littérature de Jeunesse (LE WOLF²).

Nous considérons le livre, tant comme un *objet à manipuler* ou *à regarder*, que comme un *récit à raconter*. Il nous semble important que cet objet, sorti parfois du monde fantastique, puisse être vécu par l'enfant. Des livres qui peuvent être personnalisés, réinventés par les familles qui maîtrisent moins le langage écrit.

Les images inspirent les adultes comme les enfants, le plaisir transmis ne doit pas forcément passer par la lecture littéraire...

La place du livre au sein d'une structure d'accueil favorise l'épanouissement de l'enfant et prévient, en quelque sorte, des processus d'exclusion. Notre objectif est de pouvoir, par ricochets, en faire profiter les enfants au sein de leur famille.

Caroline DE NAEYER
Responsable de la MCAE Les Balladins

¹ MCAE : Maison Communale d'Accueil de l'Enfance
² <http://www.lewolf.be/>

LA BIBLIOTHÈQUE EN MILIEU D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Témoignage de Déborah BURNAY, infirmière à la crèche des Franchimontois (Ville de Liège).

Il y a un an, au sein de cette crèche de la Ville de Liège, dans le service «Les P'tits bouts T'dchiques», un **partenariat** a vu le jour **avec la bibliothèque du quartier Saint-Léonard**.

POURQUOI CE PARTENARIAT ?

Suite à une réflexion menée en équipe au sujet de la lecture et de la manière de raconter les histoires aux enfants, nous avons pris contact avec la bibliothèque de quartier.

Très vite, un partenariat a pu s'établir : les bibliothécaires viendraient sur place, de temps en temps, pour offrir une animation « lecture » au profit des enfants de la structure.

Les puéricultrices sont très enthousiastes car elles savent que la lecture contribue au développement du langage, de la mémoire, du champ des émotions... C'est un vrai moment de plaisir pour la plupart des enfants. De plus, cette animation favorise un échange privilégié entre les enfants et les adultes.

Certaines histoires sont chantées. Nous observons dans les yeux des enfants un moment de bien-être et de plaisir.

A la crèche, avant le repas de midi, parfois à d'autres moments de la journée ou à la demande des enfants, on lit avec les enfants.

COMMENT SE DÉROULE L'ANIMATION ?

En fonction de leurs disponibilités, une ou deux bibliothécaires viennent dans le service « Les Petits Bouts T'dchiques ». L'animation « lecture » se déroule tous les 3^{èmes} mercredis du mois et dure environ 30 minutes.

L'animation comporte deux parties :

Les bibliothécaires se présentent chargées de livres soigneusement sélectionnés et rangés dans une grande boîte en carton. Celle-ci contient des livres connus des enfants et de nouveaux albums.

Les enfants et les puéricultrices s'installent au coin doux. L'animation commence par une prise de contact pour savoir comment les enfants vont depuis la dernière fois. Les bibliothécaires disent bonjour aux enfants et aux puéricultrices, en les nommant chacun à leur tour et les enfants répètent les prénoms « Bonjour Pierre, bonjour Pierre ... ». Nous sentons que les bibliothécaires éprouvent un grand plaisir à raconter les histoires aux tout-petits. C'est un grand moment d'attention et d'intérêt pour les enfants.

Par la suite, la boîte de livres est mise à disposition des enfants qui sélectionnent un ou deux livres. Les puéricultrices, ainsi que les bibliothécaires, se mettent à leur disposition pour raconter les histoires choisies. A ce moment, les livres peuvent être manipulés par les enfants.

L'animation prend fin par une comptine animée avec des marionnettes ou alors, avec comme support, les doigts. La comptine racontée est celle de « Monsieur Pouce ... »¹.

Les puéricultrices conservent un ou plusieurs livres que les enfants ont apprécié pour être relus jusqu'à la prochaine séance.

QUELS SONT LES APPORTS DE CETTE ANIMATION ?

Cette animation a permis de créer un lien entre les enfants et les bibliothécaires.

Quand ils voient ces dernières arriver, ils sont contents et certains d'entre eux s'installent directement et d'initiative au coin doux.

Les puéricultrices acquièrent et bénéficient des techniques, d'astuces, pour raconter les histoires aux enfants. Elles découvrent ou redécouvrent des histoires.

L'échange entre puéricultrices et bibliothécaires permet de découvrir une autre manière de raconter. Parfois, des enfants viennent avec des livres de la maison pour que les puéricultrices racontent l'histoire aux copains.

Comptine Monsieur Pouce

Toc, toc, toc. Monsieur pouce es-tu là ?
Chut, je dors.
Toc, toc, toc. Monsieur pouce es-tu là ?
Oui ! Je sors.
Monsieur Pouce, cache-toi,
Ou celle-là te croquera !

Explication des gestes, vers par vers.

- 1) Le pouce est caché dans la main fermée, l'autre main fermée frappe dans l'air.
- 2) La main qui a frappé met un doigt sur la bouche et ensuite cette main va près de l'oreille.
- 3) Le pouce est toujours caché dans la main fermée, l'autre main fermée frappe dans l'air.
- 4) Le pouce caché sort de la main.
- 5) Le pouce se cache dans la main.
- 6) La deuxième main vient couvrir la première.

NOS HISTOIRES AMÈNENT TOUJOURS L'ENFANT À PARTICIPER, C'EST UNE ACTIVITÉ À PART ENTIÈRE

Témoignage de Sophie et Nathalie DEFAWE, co-accueillantes autonomes à Hannut (province de Liège).



Une histoire est pour nous un **point de départ à toutes les autres activités**.

Dernièrement nous avons raconté une histoire sur la ferme et de là, est partie une sortie au jardin pour aller voir les poules, cueillir des poires, manger des framboises et ramener à la maison le fruit de notre cueillette.

C'est également une belle occasion de leur offrir la possibilité de raconter à maman et papa leur journée.

Comme pour nous, la manipulation reste un point très important. **Des livres sont mis à la disposition des enfants tout au long de la journée**. Dès que l'occasion se présente, nous cherchons de nouveaux livres dans les **brocantes** et autres **magasins d'occasions**. Nous encourageons aussi les parents et enfants à apporter des histoires « simples » de la maison.

En conclusion, nous pensons que **prendre le temps et le plaisir de lire**, ouvre les portes de l'expression, ce qui ne peut être que bénéfique pour le bien-être de chaque enfant.

AUTOUR DU LIVRE...

Témoignage de Benoît-Fernand PLETINCKX, responsable de la maison d'enfants « Les Boulous de Ben & Babelle » asbl (province du Hainaut).



Il y a tout d'abord un **bac de découvertes**, dans lequel se trouvent des « objets-livres », que les enfants peuvent manipuler à leur guise, pour découvrir les formes, les couleurs, les odeurs et les matières. Cet aspect est quotidien et fait partie des occupations que les enfants choisissent spontanément.

Ensuite, il y a **des livres accessibles aux plus grands**, qu'ils regardent seuls ou avec nous, en respectant ce qu'ils ont entre les mains. Ils construisent ainsi leurs « préférences ». On observe, en effet, qu'un enfant en particulier prendra sur l'étagère, régulièrement les mêmes livres, présentant un thème commun.

En fonction du déroulement de l'observation de la journée d'accueil, un moment de lecture pourra être initié, pour partager, tous âges confondus, une transition plus calme. Cette période de la journée peut précéder le repas par exemple et permet d'aborder ce dernier de façon plus sereine.

Nous avons collaboré pendant de nombreuses années avec la Ligue des Familles. Une dame, passionnée à la fois par le conte et les enfants au sein des Consultations de l'ONE, est venue présenter une pause « lecture », une fois par mois. Un petit rituel de début et de fin marquait cet instant, comme une page que l'on tourne...

Aurions-nous favorisé le goût de la lecture ? Il n'est pas rare de retrouver des enfants que nous avons accueillis, longtemps après, parcourant les bibliothèques ... Et là, c'est le début d'une longue histoire ... autour du livre.

La naissance du **goût de lire** peut démarrer très tôt, dans la vie. En travaillant la curiosité naturelle de l'enfant au sein d'une structure d'accueil, c'est par l'invitation et l'observation que tout démarre.

Au sein de la maison d'enfants « Les Boulous de Ben & Babelle », nous approchons le livre de différentes manières.

LA LECTURE AUX P'TITS SOLEILS

Témoignage du Service des P'tits Soleils - Service d'accueillantes conventionnées sur les communes de Gouvy, Houffalize, La Roche, Vielsalm (province du Luxembourg).



Aux P'tits Soleils, *c'est au quotidien que la lecture est pratiquée avec les enfants accueillis.*

En effet, depuis de nombreuses années déjà, le Service a donné, de façon récurrente, une place importante à la lecture, au travers de différentes actions :

- la participation des accueillantes à des soirées d'information comme « La lecture, un plaisir qui aide à grandir » animée par Anne LAROCHE, à la bibliothèque publique de Vielsalm asbl. Cette soirée était ouverte aux parents ;
- la mise à disposition d'une bibliothèque mobile adaptée aux plus petits (de type Oxybul) et ce, pour chaque accueillante ;
- sur les dernières années et pour chaque accueillante :
 - ♦ un abonnement d'une année à l'Ecole des loisirs,
 - ♦ un assortiment de livres de Jeanne ASHBE,
 - ♦ divers autres livres adaptés comme « Grosse colère » de Mireille d'ALLANCE, « Peins avec tes doigts » de Maïté BALART...

- la mise en place d'une collaboration, officialisée par une convention, avec la bibliothèque de Vielsalm :
 - ♦ tous les 2 mois, la bibliothèque organise la distribution d'un large choix de livres au domicile des accueillantes de la commune. C'est aussi l'occasion pour ces dernières d'échanger avec des professionnelles de la lecture.
 - ♦ et depuis peu, des séances « lecture » par ces professionnelles sont dispensées au domicile des accueillantes. Moment « suspendu » et d'évasion, tant pour les petits que pour les accueillantes.
- les P'tits Soleils n'en restent pas là. Un module de formation est déjà programmé pour 2016 avec Chantal DEVILLEZ, conteuse de rêves :
 - ♦ celle-ci animera plusieurs soirées avec les accueillantes.
 - ♦ objectif : soutenir et dynamiser la pratique de la lecture chez les accueillantes (par exemple, grâce à la fabrication d'une petite marionnette).
- la mise en place d'une collaboration avec les bibliothèques d'autres communes est envisagée.



UN PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE

Témoignage d'Anne FONTAINE, responsable de la crèche « La Ruche » à Habay (province du Luxembourg).



Le partenariat bibliothèque – crèche « La Ruche » a vu le jour lors d'une réunion organisée par la commune de Habay, rassemblant tous les services liés à la petite enfance.

La bibliothèque, installée dans un nouveau bâtiment, lui permet dorénavant d'accueillir un plus grand nombre de personnes et d'organiser des expositions à thème. Le personnel s'est également formé à la lecture des tout-petits 0-3 ans.

Avec l'autorisation des parents et accompagnés par les puéricultrices, *les enfants de la crèche du groupe d'âge 18 mois-3 ans se rendent une fois par semaine à la bibliothèque*, lorsque la météo le permet.

Les lectures faites par un bibliothécaire ou une puéricultrice, la participation aux thèmes mis en place mais aussi, la libre découverte des livres, permettent à l'enfant de les approcher à son rythme.

Quelques thèmes présentés :

- les jeux en bois ;
- le « Kamishibai » (Théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs) ;

- la peur « Scritch, cratch, bouh !¹ »

Les puéricultrices empruntent parfois quelques livres à la bibliothèque, ce qui permet une diversité dans les histoires lues quotidiennement à la crèche.

A LA BARAQUE, ON AIME RACONTER, ROUCOULER, ENCHANTER, ENSORCELER, RIRE ...

Témoignage de Maryse ROSIÈRE, puéricultrice à la crèche La Baraque à Ottignies/Louvain-La-Neuve (Province du Brabant wallon).

Les histoires et la magie se succèdent, le temps d'un moment.

Laura et Maryse, puéricultrices à la Baraque, viennent avec leur *valise « mystère »* remplie d'objets insolites... Elles content, chantent, avec une note d'humour. Elles emmènent les enfants dans un *monde magique*.



Par exemple, nous choisissons la musique d'introduction, la première chanson pour dire bonjour. Laura raconte deux livres et puis c'est au tour de Maryse. Parfois, nous mettons en scène des chansons avec les marionnettes et les objets de la valise surprise.

Nous répétons une ou deux fois avant le spectacle proprement dit.

Nous nous adressons aux enfants de 18 à 36 mois. Le spectacle dure environ 30 minutes ou plus s'ils sont réceptifs. Nous constatons en effet que les 24-36 mois sont plus attentifs, les plus jeunes se lassent souvent après une vingtaine de minutes.

Pour la Noël, nous organisons une séance spéciale lors de notre marché. Nous y accueillons volontiers les grands frères et sœurs.

Nous avons déjà présenté 5 spectacles avec des thèmes variés comme Pâques, le printemps ... parfois en présence de personnes âgées invitées. »



« Nous organisons nos horaires pour trouver le temps nécessaire à cette activité, nous devons en effet quitter notre section. Nous recherchons le matériel adéquat : des livres, des accessoires pour la valise, de la musique ... Pour cela, nous allons prospecter dans les magasins de gadgets, de jouets, dans les brocantes, nos greniers ... Pour les livres, nous les achetons dans les librairies.

Nous sommes deux et l'animation est présentée sous forme de spectacle. Nous préparons ce projet ensemble. Nous choisissons un thème (par exemple : Halloween, les saisons ...). Nous préparons les chansons, nous sélectionnons les livres et discutons sur la manière dont le spectacle va se dérouler.

¹ Voir FA N°20 Zoom Sur « Scritch Cratch Bouh » !...



RENOUVELLEMENT DES COMITÉS SUBRÉGIONAUX

Tous les 5 ans, la composition des Comités subrégionaux est renouvelée par le Conseil d'administration de l'ONE. C'est l'occasion de mieux faire connaissance avec cet organe incontournable dans le cadre de la procédure d'autorisation des milieux d'accueil.

C'est durant le mois de juin de cette année que se sont installés les **6 nouveaux Comités subrégionaux** (un dans chaque province wallonne et un pour Bruxelles). Cette installation faisait suite à la désignation des membres par le Conseil d'administration de l'ONE (9 pour chaque Comité).

Les membres des Comités subrégionaux ne sont pas des agents de l'Office mais leur candidature a été proposée par des institutions et des services actifs dans le secteur de l'enfance et de la gestion publique.

La composition des Comités doit refléter la diversité des compétences de l'Office et comprendre au moins :

- un représentant d'un pouvoir organisateur de milieu d'accueil ;
- un représentant d'un pouvoir organisateur de Consultation ;
- un médecin de Consultation.

Les membres sont nommés en fonction de la complémentarité de leurs compétences dans les matières de l'enfance et les aspects budgétaires ou juridiques.

RÔLES DU COMITÉ SUBRÉGIONAL

Il revient au Comité subrégional de **prendre toutes les décisions relatives à l'autorisation des milieux d'accueil d'enfants de moins de 6 ans** (octroi, refus, retrait, suspension ou suspension préventive). Dans ce cadre, il lui revient aussi de statuer sur les dérogations à la limite d'âge de 65 ans pour les accueillantes et les responsables de milieu d'accueil mais aussi, sur les dérogations à la capacité d'accueil.

Si l'essentiel de son activité est lié au secteur des milieux d'accueil, le Comité subrégional exerce également des compétences en lien avec les autres missions de l'ONE et particulièrement les Consultations pour enfants.

Le Comité subrégional est également un **lieu d'échanges et de débats** mais aussi une **interface entre le terrain de la subrégion et le Conseil d'administration de l'Office**.

CONCRÈTEMENT...

Chaque Comité subrégional se réunit en moyenne une fois par mois. Chaque séance est généralement précédée d'un Bureau (composé de 4 membres du Comité) qui fournit une première analyse des dossiers qui seront soumis au Comité.

En amont, chaque dossier est préparé par les agents de l'ONE (Coordinateur/trices accueil, Agents conseil, équipe administrative de l'Administration subrégionale ...). Ce sont généralement ces agents qui sont directement en contact avec les milieux d'accueil.

Chaque dossier présenté comprendra les documents utiles du milieu d'accueil, ainsi que les avis des professionnels consultés (généralement des agents ONE), voire l'avis communal, si nécessaire.

L'objectif du Comité subrégional dans son analyse des dossiers est de **vérifier si le milieu d'accueil respecte bien les différentes conditions d'autorisation fixées par la réglementation** : qualité de l'accueil, infrastructure, encadrement ...

Suite à cette analyse, le Comité rend une décision qui doit être motivée quelle que soit l'option choisie (octroi d'une autorisation, refus, dérogation ...).

Ces décisions doivent être prises dans un délai de 2 mois maximum après réception du dossier complet, dans le cas des demandes d'autorisation.

Le Comité traite également de dossiers de milieu d'accueil en cours de fonctionnement. La sollicitation peut émaner du milieu d'accueil lui-même (par exemple, une augmentation de capacité) ou des agents de l'ONE (par exemple, lorsqu'ils ont constaté sur le terrain que certaines conditions d'autorisation n'étaient plus remplies).

Le Comité peut également se saisir lui-même de certains dossiers dans le cadre de procédures prédéfinies (renouvellement des rapports de conformité incendie) ou à l'issue de délais fixés pour une régularisation (par exemple, pour la sécurisation d'espaces extérieurs).

Dans les cas les plus graves de non-respect des conditions d'autorisation, le Comité subrégional peut être amené à suspendre l'autorisation d'un milieu d'accueil, voire à la retirer si les circonstances le justifient.

Le cas échéant, les décisions du Comité subrégional peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Conseil d'administration de l'Office, pour autant bien sûr qu'il y ait matière à recours.

CONCLUSIONS

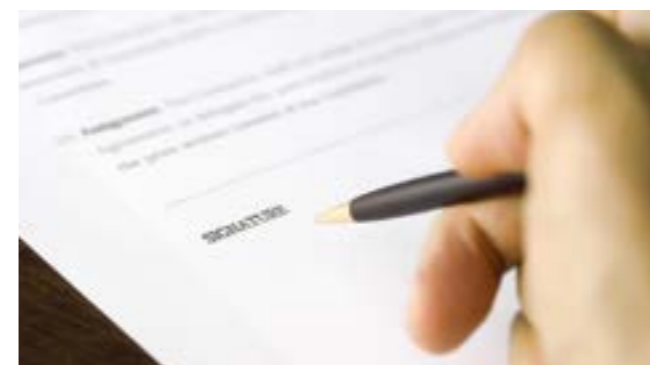
On le voit, le Comité subrégional joue un **rôle central pour les milieux d'accueil**. En effet, toutes les étapes importantes de la vie d'un milieu d'accueil : ouverture, augmentation de capacité, fermeture ... sont liées aux décisions prises par ce Comité.

Pour terminer, il est donc important de rappeler que le milieu d'accueil peut toujours demander à être entendu par le Comité subrégional quel que soit le type de procédure en cours.

Stéphan LEYDER
Coordinateur subrégional ONE (subrégion Luxembourg)

ACCUEILLIR DES STAGIAIRES : QUELQUES RAPPELS UTILES

L'accueil de stagiaires en milieu d'accueil répond aux mêmes exigences que pour l'ensemble du personnel en contact avec les enfants.



Les **articles 27 et 44§1^{er} 2°** de l'Arrêté du 27 février 2003 du Gouvernement de la Communauté Française portant réglementation générale des milieux d'accueil précisent les exigences administratives requises pour toute personne appelée à être en contact fréquent avec des enfants accueillis.

QUELLES SONT CES EXIGENCES ET COMMENT LES METTRE EN APPLICATION ?

Tout milieu d'accueil qui accueille un stagiaire doit veiller à **réclamer les documents administratifs utiles** et ce, quelle que soit la durée de stage.

Le responsable du milieu d'accueil devra en outre **compléter et signer une convention** (ou contrat) **de stage**, stipulant les modalités pratiques du stage (horaires, liste des tâches ...).

Chaque filière d'enseignement (plein exercice, promotion sociale ou formation en alternance) **dispose de ses propres cadres réglementaires** en matière d'organisation des stages. Renseignez-vous auprès des écoles de formation avec qui vous êtes amené à être en contact pour l'accueil de stagiaires, en vue d'**anticiper toutes les démarches utiles** !

Voici la liste des pièces administratives réglementaires :

- **la preuve de l'immunité contre la rubéole** : un document médical reprenant la date de la vaccination est suffisant. Une prise de sang n'est nécessaire que si le stagiaire dit avoir contracté la maladie ou ne dispose plus de preuve de vaccination. Si l'immunité ne peut être mise en évidence, le stagiaire devra être (re)vacciné ;

• le **certificat de santé physique et psychique** doit être renouvelé annuellement et réalisé soit par la médecine du travail, soit par le médecin traitant. Le responsable du milieu d'accueil doit s'assurer, avant d'accueillir le stagiaire et quelle que soit la durée du stage, que ce certificat, fourni par le stagiaire ou par l'école, soit complet et récent.

Il revient au médecin de faire réaliser les examens qu'il juge nécessaires (par exemple, un test tuberculinique), voire de demander l'avis d'un spécialiste.

L'ONE suggère que le certificat original soit conservé par l'école et qu'une copie soit remise dans chaque milieu d'accueil fréquenté par le stagiaire durant l'année scolaire ;

• **l'extrait de casier judiciaire** (ancien certificat de bonnes vie et mœurs) datant de moins de 6 mois est nécessaire pour tout stagiaire de plus de 18 ans en contact avec les enfants. Cet extrait devra être exempt de condamnation ou de mesure d'internement pour faits de mœurs ou de violence à l'égard de mineurs. L'original peut être conservé par l'école qui remet une copie à chaque milieu d'accueil fréquenté par le stagiaire durant l'année scolaire.

Un nouveau modèle de certificat a été conçu et précise que le susmentionné (stagiaire ou autre) ne présente aucun signe d'affection physique ou psychique susceptible de représenter un danger pour les enfants accueillis de même qu'aucune inaptitude à prendre en charge des enfants en bas âge.

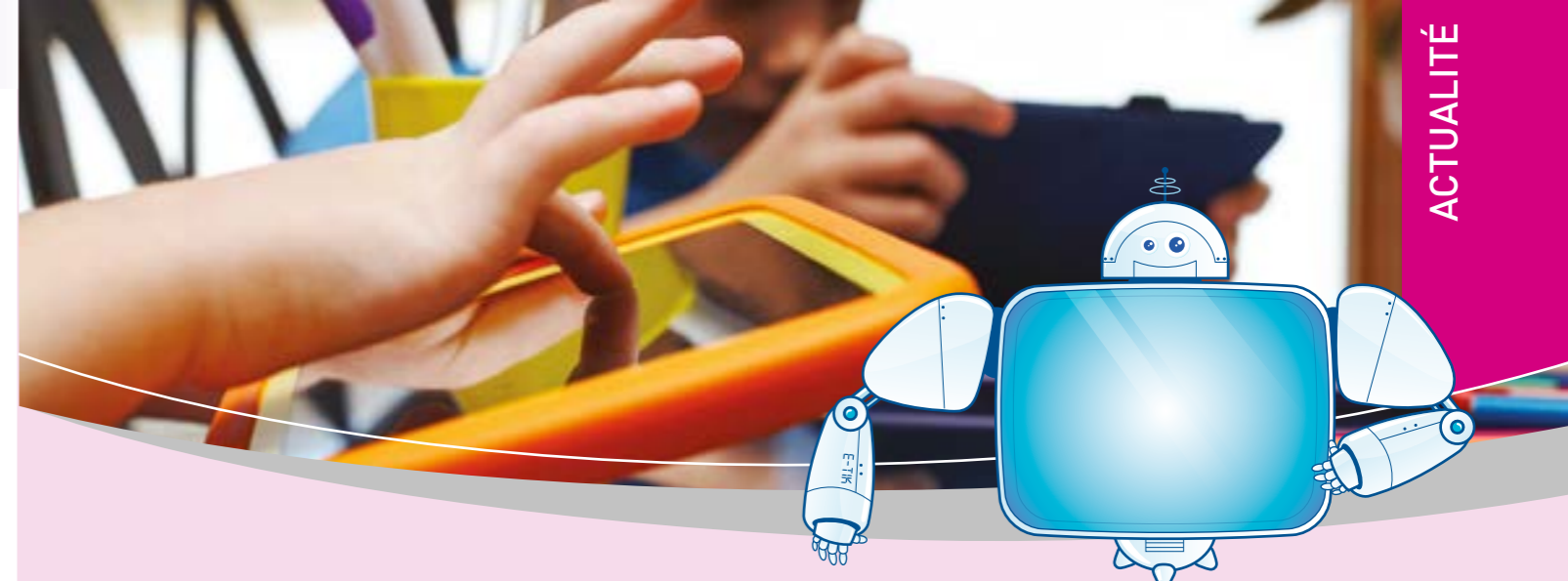
Ce document mentionne au verso les recommandations de l'ONE à destination du médecin amené à compléter le document.

Il s'agit, entre autres, des pathologies non compatibles avec l'accueil d'enfants en milieu d'accueil (maladies infectieuses contagieuses, problèmes physiques ou sensoriels limitant les possibilités de soins ou l'accompagnement des activités de l'enfant malgré leur traitement, maladies pouvant entraîner des pertes de connaissance, affections psychiques graves, ainsi que les assuétudes).

Dr. Marianne WINKLER
Conseillère médicale pédiatre ONE (Bruxelles)
Dr. Thérèse SONCK
Conseillère médicale pédiatre ONE (Hainaut)
Anne BOCKSTAEL
Service Supports
Direction de la Coordination Accueil ONE

POUR EN SAVOIR PLUS :

- www.one.be
 - » Modèle de certificat médical : (Professionnels/Accueil Petite Enfance/Documentation MASS-MANS/Santé)
 - » Modèle de preuve de vaccination (Professionnels/Accueil Petite Enfance/Documentation MASS-MANS/Santé)
 - » Flash Accueil N°7 - Zoom sur « Accueillir un stagiaire dans votre milieu d'accueil »
- **Enseignement en alternance :**
 - » <http://www.ifapme.be/> (Région wallonne) ou <http://www.efp-bxl.be/> (Région bruxelloise)
- **Enseignement de promotion sociale :**
 - » <http://www.enseignement.be/index.php?page=27151> - eps@cfwb.be
- **Enseignement de plein exercice :**
 - » www.enseignement.be



« LES ENFANTS ET LES ÉCRANS », LA CAMPAGNE DE L'ONE 2015-2016

L'objectif de la campagne est de soutenir la réflexion des parents et des professionnels, de les outiller afin qu'ils développent un point de vue adéquat sur la place et les rôles des écrans dans l'éducation des enfants.

Télévisions, ordinateurs, smartphones ... étant présents dans tous les foyers, ce thème est l'un des plus pertinents par rapport à la mission de **soutien à la parentalité** de l'Office.

Les **résultats de l'enquête** (auprès des parents d'enfants de 0 à 6 ans et des professionnels), conduite par une équipe universitaire de l'UCL, ont été présentés au mois d'octobre dernier lors du Salon de l'Éducation et commentés par Serge TISSERON¹. 350 personnes ont entendu les tendances observées et qui viennent renforcer l'idée qu'une éducation des parents aux médias a toute son importance.

Les parents témoignent une certaine méfiance vis-à-vis des écrans. Paradoxalement, à leur domicile, les enfants de 0 à 6 ans sont entourés en moyenne par 7 à 8 écrans. Nous sommes là face à une tendance qui va en s'accroissant à l'image de l'accélération de nos rythmes de vie. 35% des parents confient même que ces écrans les aident lorsqu'ils manquent de temps pour s'occuper de leurs enfants.

C'est la télévision qui est en tête des usages chez les plus jeunes. On observe qu'il y a déjà 37% des enfants de moins d'1 an qui la regardent. À 6 ans, ils sont 90%.
Autre écran très populaire : la tablette. La moitié des enfants de 4 ans y ont accès.

L'enquête a révélé que les modes de régulation face aux écrans adoptés par les parents sont principalement axés sur le contrôle, voire des interdictions de certains usages. Les activités les plus citées sont d'abord le visionnage de vidéos enregistrées, ensuite de programmes télévisés et enfin, d'albums photos.

3 parents sur 5 imposent des interdictions pour certaines activités alors qu'ils sont très peu nombreux à encourager la créativité qui peut en être tirée.

En parallèle des résultats de cette enquête, l'ONE a formulé une **liste de recommandations** qui s'articule autour de 5 axes :

1. **Identifier l'environnement de l'enfant** : il s'agit pour les parents et les professionnels d'identifier le cadre de vie de manière réaliste, de faire le point sur l'environnement de l'enfant. C'est l'étape de la prise de recul.
2. **Trouver l'équilibre** : face à la multitude d'activités de l'enfant, il est important d'organiser un équilibre adapté. En terme d'usage des écrans numériques, cela implique d'imposer certaines règles, afin de gérer concrètement cette régulation nécessaire.
3. **Privilégier le dialogue** : il ne faut pas être expert en nouvelles technologies pour accompagner son enfant dans le dialogue et la confiance. Cette interaction régulière permet à l'adulte accompagnant d'identifier ses habitudes ou toute situation problématique.
4. **Etre positif** : généralement, les risques apparaissent plus concrètement dans les esprits que les opportunités qui sont sous-évaluées.
Pourtant, des aspects non-négligeables des bénéfices apportés par les NTIC² existent (développement de la créativité, stimulation de l'imaginaire, amélioration des capacités d'attention ...).
5. **Poser un cadre** : le rôle de l'adulte est de délimiter, en fonction des valeurs qu'il souhaite transmettre, du contexte familial et des spécificités de chaque enfant (âge, compétences, connaissances), les conditions d'usage des écrans. Le cadre proposé à l'enfant peut donc varier fortement d'un cas à l'autre sans que la valeur de ce cadre n'en soit altérée.

Guillaume GOFFIN
Communication externe ONE
En collaboration avec le Service Education à la Santé ONE

¹ Psychiatre, docteur en psychologie habilité à diriger des recherches à l'Université Paris VII Denis Diderot. Son travail de recherches et de publications porte successivement sur trois thèmes : les secrets de famille, les relations que nous établissons avec les images et nos rapports aux nouvelles technologies. Il est notamment l'auteur du Temps d'arrêt « L'enfant et les écrans ».
² Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication



UN CODE DE QUALITÉ EUROPÉEN POUR L'ACCUEIL ET L'ÉDUCATION DES JEUNES ENFANTS

Le 12 octobre dernier, l'ONE invitait ses partenaires à une présentation du Code de qualité européen pour l'accueil et l'éducation des jeunes enfants.

C'est avec le concours de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, en présence d'un représentant de la Direction générale Éducation de la Commission européenne que l'ONE a présenté ce document de référence européen.

Les sciences sociales, médicales, psychologiques et pédagogiques posent aujourd'hui un regard multidisciplinaire sur la petite enfance, reconnue comme une période essentielle du développement humain. Des **enjeux sociétaux fondamentaux** se jouent dès lors autour des **politiques éducatives**, relatives aux premières années de la vie.

Fin 2014, l'ONE commentait auprès de ses partenaires le dernier **rapport Eurydice¹** comparant les politiques européennes éducatives et d'accueil des jeunes enfants. En ce mois d'octobre 2015, c'est le Code de qualité européen, relatif à ces pratiques d'accueil et d'éducation des enfants âgés de 0 à 6 ans qui a fait l'objet d'une présentation aux professionnels de l'accueil et de l'enseignement fondamental en Fédération Wallonie-Bruxelles. Fruit d'un travail collégial coordonné par la Commission européenne, réunissant experts et représentants du secteur, le Code a fait l'objet d'un **accord de 25 états membres auxquels se sont ajoutés la Norvège et la Turquie**.

UNE PHILOSOPHIE, PAS D'IMPOSITION

En fixant, en 2002, au sommet de Barcelone, le taux de couverture de l'accueil professionnel à 33% pour ses pays membres (une place d'accueil pour 3 naissances), l'objectif du Conseil européen était avant tout économique.

Il s'agissait de laisser aux femmes la possibilité de créer, sans s'écarter trop longuement du marché du travail.

A travers la promotion d'un Code de qualité, la visée de la Commission européenne est d'une toute autre nature. **Elle place l'accueil des jeunes enfants dans le champ de l'éducation**. Respectueux de la diversité des usages nationaux, les promoteurs du Code entendent soutenir les états membres vers des objectifs communs, en s'appuyant sur une philosophie partagée.

Le Code se présente dès lors comme **un outil non contraignant**, dont les **lignes directrices** sont :

- **l'accessibilité** pour chaque enfant à un milieu d'accueil, quelle que soit la situation professionnelle et financière de ses parents. Ce qui implique le respect de la diversité des formes familiales ;
- l'accueil en soutien au développement des enfants, à travers **des activités** favorisant l'apprentissage et la socialisation ;
- **la qualification du personnel accueillant** avec, en corollaire, des conditions de travail encourageantes. **Le partenariat avec les parents** est également une condition essentielle de définition de la qualité ;

- **le suivi** et **l'évaluation de la qualité**, en respectant des principes éthiques (tels, la transparence et l'utilité) et guidés par une **approche centrée sur l'enfant**, ainsi que par les **valeurs communes** d'équité, de justice, d'égalité des sexes et de respect de la diversité ;
- la **gouvernance** (une vision claire des responsabilités aux différents niveaux de pouvoir) et le **financement** de l'accueil.

L'enfant est au centre du Code qui promeut la prise en compte de son avis sur les conditions et les pratiques éducatives et d'accueil, les travaux l'établissant, comme un **être compétent, acteur de son propre développement**.

L'ÉVALUATION, AU CŒUR DES DÉBATS

L'évaluation est indispensable pour permettre la mesure des politiques et pour soutenir l'évolution progressive vers un accueil universel de qualité pour tous. Les travaux en cours à l'OCDE² et présentés lors du séminaire abordent largement les nuances nécessaires à cet égard.

UN LEVIER POUR LA RÉFORME

A l'heure où l'Office s'attache à réviser le modèle d'accueil des enfants et les réglementations y afférentes (dont les fondements datent des années 1960), la parution du Code de qualité européen est une aubaine. Sur base des lignes directrices fortes qui articulent les recommandations, ce texte servira d'appui à l'ONE et ses partenaires pour affiner une vision adaptée aux besoins familiaux et à la promotion de la réforme auprès du politique. La définition de cette vision systémique de l'accueil des enfants est attendue pour fin 2016.

Nicole ROLAND
Direction internationale ONE
Michaël HARZIMONT
Communication interne ONE

POUR EN SAVOIR PLUS :

- **www.one.be :**
 - » **Les principes clés d'un Code de qualité :**
http://www.one.be/fileadmin/user_upload/communication_externe/NEWS/cq_pp1.pdf
 - » **Les plans au niveau européen pour l'éducation et l'accueil de la petite enfance :**
http://www.one.be/fileadmin/user_upload/communication_externe/NEWS/cq_pp2.pdf
 - » **Le Code de qualité européen à la lumière du réseau OCDE :**
http://www.one.be/fileadmin/user_upload/communication_externe/NEWS/cq_pp3.pdf

ET

- **Le Code de qualité européen :**
http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework/archive/documents/ecec-quality-framework_fr.pdf
- **L'OCDE :**
<http://www.oecd.org/fr/publications/petite-enfance-grands-defis-iv-9789264246171-fr.htm>

¹ <http://tinyurl.com/njtlpmu>

² Organisation de Coopération et de Développement Économiques



LE SALSIFIS, UN LÉGUME À (RE)DÉCOUVRIR !

Le salsifis, un membre important de la famille des légumes d'antan, est une petite racine à laquelle on ne pense pas assez souvent et qu'on achète généralement en surgelé ou en conserve.

Pourtant, le salsifis *frais* n'est pas difficile à préparer et a un meilleur goût ! Les mois idéaux pour en consommer sont les mois de novembre à mars.

Voici *quelques astuces* pour cuisiner les « asperges d'hiver » :

CHOISIR LES SALSIFIS

Préférer les racines fermes et denses, de 2 à 3 cm de diamètre. Les plus fines auront moins de goût.

Pour les quantités, garder en tête qu'un salsifis perd 40% de son poids lorsqu'il est épluché...

CONSERVER LES SALSIFIS

Ils se conservent idéalement non nettoyés, enveloppés dans du papier essuie-tout, au réfrigérateur. Ainsi, ils peuvent se conserver jusqu'à une semaine.

PRÉPARER LES SALSIFIS FRAIS

Premièrement, rincer les salsifis et couper les deux extrémités.

Ensuite, les éplucher avec un économe. Pour éviter le noircissement dû à l'oxydation, il est conseillé de les cuire rapidement. Le port de gants « alimentaires » peut être une astuce appréciable car les salsifis collent aux doigts lorsqu'on les épluche.

Quant au mode de cuisson, l'idéal est de cuire les salsifis épluchés dans un mélange d'eau bouillante et d'un filet de jus de citron pour éviter qu'ils noircissent.

Pour limiter l'utilisation du jus de citron et préserver le goût des salsifis, vous pouvez aussi ajouter une cuillère

à soupe de farine dans l'eau de cuisson pour qu'ils restent bien blancs.

LE SALSIFIS ET SES BIENFAITS ...

Le salsifis est une source intéressante d'inuline, un type de prébiotique. Les prébiotiques sont des composants alimentaires naturels (fibres) qui stimulent la croissance de certaines bactéries utiles au développement d'une bonne flore intestinale.

Le salsifis contribue donc :

- à la **protection contre certains cancers** (comme le cancer de l'intestin ou du sein) ;
- à la participation au **développement des bonnes bactéries intestinales** ;
- au **renforcement du système immunitaire**.

De plus, le salsifis est une belle **source de vitamines** : il apporte de la vitamine E et des vitamines du groupe B.

Ce légume contient également de nombreux **minéraux** et **oligo-éléments** : potassium mais aussi calcium, magnésium, fer, manganèse, cuivre, zinc.

VELOUTÉ DE SALSIFIS (dès 18 mois)

Temps de préparation : 10 minutes

Temps de cuisson : 30 minutes

Ingrédients

- 400 g de salsifis frais
- 1 oignon
- 50 g de fromage frais ail et fines herbes
- ½ courgette
- 100 ml de lait
- 2 cuillères à soupe de persil haché
- eau

Préparation

- Rincer les salsifis et la courgette et ensuite les éplucher. Rincer les oignons après les avoir épluchés
- Couper tous ces légumes en petits morceaux et les mettre dans une casserole
- Couvrir les légumes d'eau et porter à ébullition
- Après ébullition, laisser cuire pendant 15 minutes
- Ajouter le fromage frais et remuer
- Laisser mijoter encore 5 min
- Incorporer le lait
- Mixer
- Si nécessaire, allonger d'eau suivant la consistance souhaitée
- Ajouter le persil haché préalablement lavé

PURÉE DE SALSIFIS À LA CAROTTE ET AU POIREAU

Temps de préparation : 10 minutes

Temps de cuisson : 15 minutes

Ingrédients (pour 2 portions bébé)

- 150 g de salsifis
- 1 petite carotte (50 à 100 g)
- ½ blanc de poireau (25 à 50 g)
- 250 à 300 g de pommes de terre
- ½ l d'eau
- 6 cuillères à café d'huile de colza
- des herbes fraîches lavées ou sèches (persil, basilique, thym ...)

Préparation

- Rincer et éplucher les salsifis, la carotte, les pommes de terre
- Nettoyer et couper le blanc de poireau
- Couper les légumes et les pommes de terre en petits morceaux
- Laisser cuire le tout dans de l'eau bouillante pendant 15 minutes
- Une fois cuits, mettre dans un bol et mixer jusqu'à obtention d'une purée homogène
- Ajouter les 6 cuillères à café d'huile



Bon appétit !

Amal ALAOUI et Nathalie CLAES
Cellule nutrition et diététique ONE
Melina STOFFELS
stagiaire en diététique

FLASH ACCUEIL : VOTRE AVIS NOUS A INTÉRESSÉS !

Retour de l'enquête de satisfaction menée en 2015...

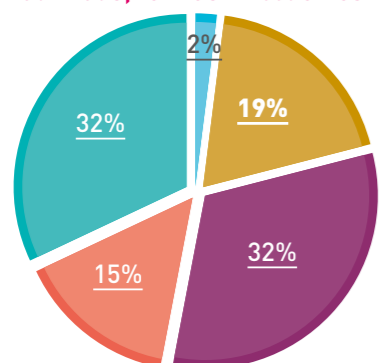
Il y a un an, le Comité de rédaction du Flash Accueil vous invitait à participer à l'enquête proposée en ligne pour réfléchir ensemble à l'amélioration de la qualité du trimestriel, afin de répondre au mieux à vos attentes.

L'enquête a été relancée l'été dernier auprès de plusieurs d'entre vous pour rassembler un nombre suffisant d'avis.

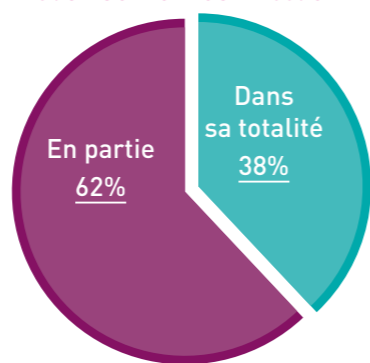
Un grand **MERCI** à tous pour le temps que vous y avez consacré !

LES GRANDES TENDANCES...

Pour vous, le Flash Accueil est :



Vous lisez le Flash Accueil...

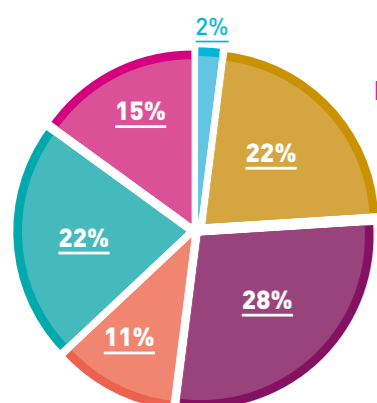


Vous le lisez...



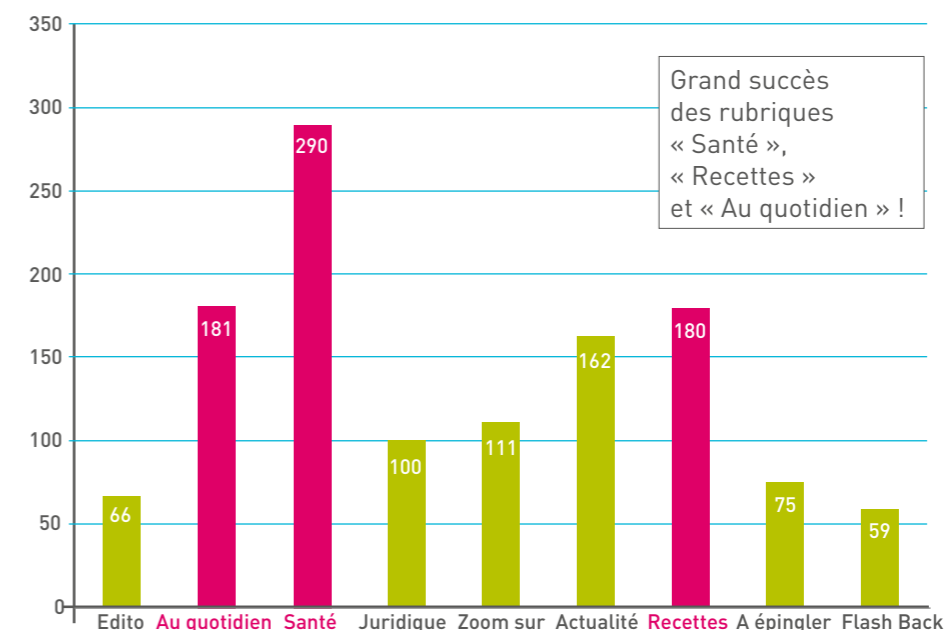
Dans les 7% « Autre », beaucoup nous relatent retourner dans une édition, lorsqu'une question se pose sur le terrain.

Le Flash Accueil vous intéresse parce qu'il permet de (d')...



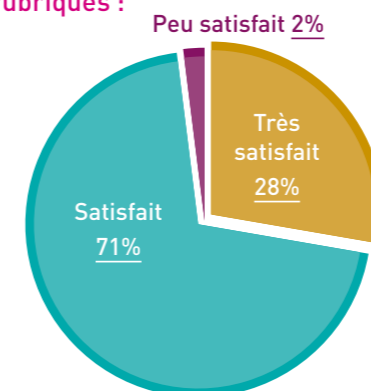
- Vous informer sur l'actualité du secteur
- Approfondir vos connaissances
- Aborder des thématiques en réunion d'équipe
- Questionner vos pratiques professionnelles
- Autre

Du côté des rubriques qui vous intéressent le plus :

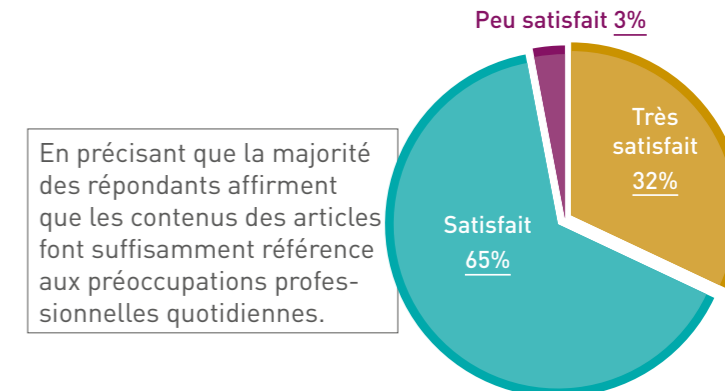


Grand succès des rubriques « Santé », « Recettes » et « Au quotidien » !

Votre satisfaction par rapport à la diversité des rubriques :

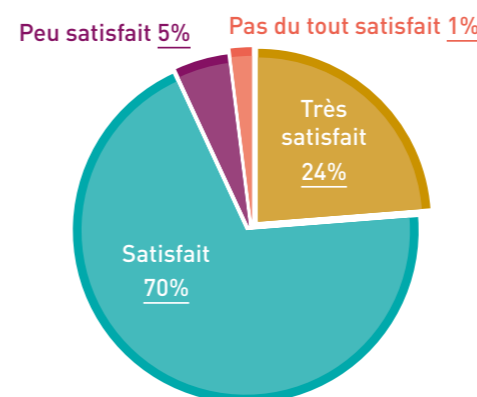


Votre satisfaction par rapport aux contenus :

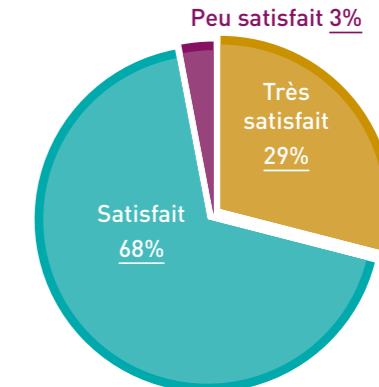


En précisant que la majorité des répondants affirment que les contenus des articles font suffisamment référence aux préoccupations professionnelles quotidiennes.

Votre satisfaction par rapport aux témoignages :



Votre satisfaction par rapport à l'équilibre entre les textes et les illustrations :



Enfin, une grande majorité des milieux d'accueil interrogés a marqué son intérêt de recevoir la **version électronique du Flash Accueil**.

Nous avons donc intégré les adresses courriels reçues dans notre base de données pour répondre à cette demande et ce, dès la parution de l'édition du 3^{ème} trimestre 2015.

Rappelons encore que tout milieu d'accueil peut en faire la demande, via flashaccueil@one.be, en précisant bien le souhait du milieu d'accueil de remplacer la version papier par la voie électronique.

LES SOUHAITS FORMULÉS ... CE QUI EST REPRÉSENTATIF DE L'ENQUÊTE

Beaucoup d'idées récoltées nous permettront de diversifier les thématiques qui seront proposées au fil des éditions. Nous remercions la créativité de plusieurs d'entre vous pour les sujets proposés.

Néanmoins, trois souhaits sont revenus de manière plus affirmée que les autres :

- Vous étiez plus de la moitié à représenter le **secteur de l'accueil familial**. Nombreux sont ceux qui dès lors ont fait part de traiter davantage de sujets, en lien avec les préoccupations et pratiques du secteur.

Nous ne manquerons pas d'éclairer et de proposer des thématiques qui soient clairement en lien avec le métier de l'accueillante à domicile. De même, que les témoignages que nous chercherons à récolter auprès de vous seront au plus proche des réalités de pratiques de terrain de chacun.

- La **relation avec les parents**, au sens large (communication, participation, gestion de conflits ...), est une thématique évoquée par plusieurs.

Une maquette est en cours de préparation pour la sortie d'un Flash Accueil spécial « Milieux d'accueil - Parents », édition 2016. Nous veillerons à vous proposer différentes clés de lecture, utiles à la co-construction d'une relation de confiance entre les parents et vous, professionnels de l'accueil.

- A côté de la rubrique « Recettes », qui arrive dans le TOP 3 des rubriques les plus consultées, vous êtes nombreux à vouloir découvrir des idées d'activités et d'animations créatives avec les tout-petits.

Nous sommes contents de lire que cette préoccupation partagée rencontre ce que nous nous efforçons de réaliser dans la composition des différentes éditions.

En effet, qu'il s'agisse des thématiques plus psycho-pédagogiques ou de sujets traités dans la rubrique « Zoom sur », nous veillons soigneusement et systématiquement à proposer une variété de pistes de réflexions, des témoignages qui donnent à voir concrètement la manière dont l'objet de l'article s'organise et/ou se met en place dans un milieu d'accueil. Nous suggérons encore des listes d'ouvrages ou des sites de référence pour aller chercher d'autres idées, de nouveaux éclairages, visant à soutenir la mise en œuvre du projet d'accueil de chacun.

Rappelons encore que l'équipe des Agents conseil, des Coordinatrice/teur(s) accueil et des Conseillers pédagogiques sont également à votre disposition pour réfléchir avec vous notamment sur les propositions d'activités et sur la diversité du matériel mis en permanence à la disposition des enfants accueillis. Des ateliers sont régulièrement organisés sur ces thématiques au sein de votre subrégion, des modules de formation continue y sont consacrés, renseignez-vous !

MERCI AUX NOMBREUSES PROPOSITIONS DE TÉMOIGNAGES !

Ne soyez pas surpris de nous voir revenir chez vous pour capturer des paroles et des images qui permettront à d'autres milieux d'accueil de visualiser ce qui sera épinglé dans une prochaine édition. Nous gardons précieusement vos adresses...

Appel à tous ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de participer à l'enquête pour nous faire part de leur thématique, via flashaccueil@one.be, en mentionnant brièvement la pratique ou l'expérience que vous souhaiteriez partager et qui rencontre une préoccupation commune à tous, la qualité de l'accueil de tous les enfants !

Anne BOCKSTAEL
Service Supports
Direction de la Coordination Accueil ONE

L'ANALYSE DES BESOINS ET DEMANDES DE FORMATION

Au courant de l'année 2015, 496 milieux d'accueil ont été sollicités pour répondre à une enquête autour de leurs besoins/demandes de formation. Nous les en remercions vivement.

Les informations récoltées sont en effet utiles au Service de Formations Continues pour définir les priorités annuelles, dans le cadre du Programme triennal, priorités qui orientent les formations à subventionner proposées dans les brochures. Cette démarche objective les thèmes à approfondir prioritairement en formations continues et s'attache à être au plus proche des besoins/demandes des professionnels. Cette enquête sera reconduite en 2016, vous serez peut-être contactés prochainement par votre Coordinateur accueil ou Agent conseil à ce sujet.

UNE OFFRE DE FORMATION SUBVENTIONNÉE COMPLÉMENTAIRE

L'ONE propose chaque année **une offre d'activités de formations continues**, en partie subventionnées, présentées dans une brochure. Cette offre est diffusée durant l'été à l'ensemble des milieux d'accueil 0-3 ans et disponible sur le site Internet de l'ONE.

Un « addendum à la brochure¹ » est mis en ligne sur le site Internet de l'ONE pour présenter un complément aux activités subventionnées.

L'addendum reprend l'offre de deux opérateurs supplémentaires : l'EPE (Ecole des Parents et des Educateurs) et la Boutique de Gestion, ainsi qu'une nouvelle activité proposée par le CERE (Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance).

De plus, pour répondre aux nombreuses demandes des professionnels en liste d'attente pour les activités présentées dans l'offre de formations 2015-2016, il est prévu début 2016 de refinancer les activités les plus sollicitées. Cette mesure sera mise en œuvre en fonction des moyens budgétaires disponibles et sur base de critères qui seront communiqués aux organismes de formation. Les **nouvelles activités** seront présentées sur le site Internet de l'ONE dans le courant du **premier trimestre 2016**.

EN MATIÈRE DE FORMATIONS, D'AUTRES PISTES...

Dans chaque subrégion, les Conseillers pédagogiques, les Coordinateurs accueil ou les Agents conseil organisent des actions (avec la collaboration éventuelle d'autres partenaires) qui portent sur différentes thématiques.

Parmi celles-ci, des actions liées à un accueil de qualité, à la mise en place conjointe d'activités en lien avec les projets d'accueil et les plans d'amélioration de la qualité ou à d'autres sujets, en lien avec l'accueil de la petite enfance.

Les secrétariats des Administrations subrégionales sont des interlocuteurs privilégiés pour vous renseigner sur la tenue de ces dispositifs dans votre région.

Par ailleurs, **les milieux d'accueil relevant du Fonds social pour le secteur des Milieux d'Accueil d'Enfants (Fonds MAE)**, c'est-à-dire les milieux d'accueil qui relèvent de la commission paritaire 332, ont notamment accès (gratuitement en ce qui concerne les travailleurs salariés) au catalogue de formation FORMAPEF. Celui-ci propose des modules de formations avec une approche transversale et des modules spécialement adaptés aux milieux d'accueil.

Pour plus d'informations sur les différentes initiatives proposées par le Fonds MAE, nous vous invitons à consulter leur site Internet : www.fondsmae.org

De plus, dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'APEF et l'ONE, **l'ensemble des milieux d'accueil relevant précédemment du Fonds des Equipements et des Services Collectifs (FESC)** ont accès, cette année, aux initiatives proposées par le Fonds MAE et ce, de façon indépendante à leur statut administratif.

Pour plus d'informations sur les actions spécifiques proposées pour les institutions ex-FESC, nous vous invitons à consulter le lien suivant : <http://www.apefasbl.org/les-fonds-de-formation/mae-milieux-daccueil-denfants/actions-pour-les-institutions-ex-fesc>

UNE MESURE SPÉCIFIQUE POUR LES ACCUEILLANT(E)S AUTONOMES ET CONVENTIONNÉ(E)S

Depuis 2008, en vue de faciliter l'accès aux formations continues, les accueillant(e)s et les co-accueillant(e)s d'enfants à domicile ont la possibilité, s'il(elle)s remplissent quelques conditions, de prétendre à un **incitant annuel** pour leur participation à une ou deux journées de formation continue pour l'année écoulée.

En 2014, 2026 accueillant(e)s autonomes et conventionné(e)s ont introduit une demande et ont bénéficié de cet incitant.

Pour l'accueillant(e), les conditions pour bénéficier de cet incitant sont :

- être autorisé(e) sur l'année de référence ;
- avoir suivi l'équivalent de minimum 1 journée de formation continue (6h) au cours de l'année de référence ;
- avoir suivi une formation en lien avec le métier d'accueillant(e) d'enfants (liens avec le Programme triennal de formations continues).

Les thèmes des formations auxquels les accueillant(e)s et co-accueillant(e)s ont participé sont analysés et participent aussi à l'élaboration du plan annuel (priorités annuelles qui orientent les formations à subventionner).

Le formulaire de demande d'incitant a été envoyé aux accueillant(e)s autonomes et aux Services d'accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s. Pour rappel, il devra être complété et renvoyé au Service de Formations continues de l'ONE au plus tard pour le mercredi 15 janvier 2016.

Isabelle VANVAREMBERGH
Responsable de la Direction Psychopédagogique ONE
Laurence DE PAUW
Conseillère en formation continue
Direction Psychopédagogique ONE



SOUTENIR UN PROCESSUS DE FORMATION CONTINUE

Des mesures concrètes...

La formation continue s'inscrit dans une **démarche globale de développement des compétences et de la réflexivité** par rapport aux pratiques professionnelles et particulièrement celles portées sur la relation avec les enfants, les familles, les professionnels, l'institution (l'organisation), la communauté locale ...

Pour soutenir les professionnels de l'accueil dans leur réflexion et les accompagner dans le développement de pratiques professionnelles adaptées, **l'ONE s'engage** au travers de diverses mesures concrètes.

L'ONE REJOINT SON PUBLIC SUR FACEBOOK ET TWITTER !

Les réseaux sociaux... un canal complémentaire pour renforcer la stratégie de communication.

Les réseaux sociaux représentent aujourd'hui un canal complémentaire et moderne pour renforcer la stratégie de communication vers les parents et les professionnels.

C'est pourquoi l'ONE a décidé de rejoindre son public sur Facebook et Twitter depuis le 9 novembre. Ces réseaux sociaux constituent le lieu idéal pour développer un dialogue dans un espace de discussion maîtrisé. Cela permet également de générer davantage de trafics vers le site Web de l'Office.

l'organisation d'événements. C'est également le moyen de rebondir sur l'actualité pour rappeler une position ou une action de l'Office.

En première ligne, face aux fans et followers, un Community manager, joue un rôle de modérateur.

N'hésitez pas à rejoindre l'ONE sur ses pages officielles : Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE (Facebook) et @ONEenfance (Twitter).



La Direction des Relations Externes et Internationales (DREI) et le Service Communication externe (SCE) de l'ONE ont la responsabilité de poster le contenu adapté aux pages Twitter et Facebook. C'est l'occasion de mettre en avant la richesse des productions de l'Office (capsules et webdocs « Air de Familles », brochures, données BDMS, actualité du site ...) ou de relayer

Guillaume GOFFIN
Communication externe ONE

FLASH-BACK

Cette rubrique vous permet de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour vérifier si vous avez bien reçu les dernières communications envoyées aux milieux d'accueil 0-3 ans.

Il vous en manque une ? Elle est disponible sur simple demande par courriel flashaccueil@one.be

MASS

Décembre 2015 - Circulaire PFP 2016

TOUS LES MILACS

18/11/2015 - Conseils pour améliorer la sécurité des structures d'accueil ainsi qu'en cas d'incident criminel et après l'incident.

01/12/15 (sauf AEA) - Éveil culturel des enfants dans les milieux d'accueil de la petite enfance

Décembre 2015 (sauf SAEC et AEA) - Programmation 2014-2018 VOLET 2bis - Hainaut/Liège

SAEC

26/11/2015 - Programmation 2014-2018 VOLET 2 : modalités d'introduction des demandes d'augmentation de capacité - Année 2016

Pour recevoir la version électronique : flashaccueil@one.be



ONE.be

CONTACT
flashaccueil@one.be
02 542 15 72

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

ALAOUI Amat
ALLARD Thérèse
ANZALONE Sylvie
BAZIER Geneviève
BOCKSTAEL Anne
BURNAY Déborah
CLAES Nathalie
DALCQ Geneviève
DEFAWE Nathalie
DEFAWE Sophie
DE NAEYER Caroline
DE PAUW Laurence
DEPETTER Ronny

FONTAINE Anne
FORTEMPS Anne
GEERTS Bernard
GILSOUL Laurence
GOFFIN Guillaume
GOSSSENS Xavier
HARZIMONT Michaël
HUBERT Nathalie
LEYDER Stéphane
MARCHAND Brigitte
MARCOTTE Carolina
MARTIN Sabrina
MOINY Geneviève
PLETINCKX Benoît-Ferdinand

RASSEAUX Jean-François
RAULT Aurélie
ROLAND Arlette
ROLAND Nicole
ROSIERE Maryse
SONCK Thérèse
STOFFELS Melina
THOMAS Catherine
VANVAREMBERG Isabelle
VILAINE Céline
WINKLER Marianne

Service Education à la Santé ONE

Remerciements au Comité de rédaction
MISE EN PAGE
DUJARDIN Corinne
VINCENT Dominique
EDITEUR RESPONSABLE
Benoît PARMENTIER
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles
TIRAGE 5500 exemplaires
N° D'ÉDITION D/2015/74.80/84

